

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1736 - 26 octobre 2001 - prix : 9F

De l'Afghanistan à la Palestine

**L'impasse sanglante
de la politique
des grandes
puissances**

Après la journée du 16 octobre :

**L'union qu'il nous faut faire n'est pas
avec le patronat et ses serviteurs**

(page 3)

M 6189 - 1736 - 9,00 F - 1,37 €



SOMMAIRE

Leur société

- 4 - Le plan de «consolidation» de Fabius
 - Jospin capitule devant le patronat
 - Pinault, deux fois plus riche en trois ans
- 5 - Justice et détention provisoire
 - Thibault quitte la direction du PCF
- 6 - Amiante: État responsable et patrons coupables
- 7 - Secret bancaire et paradis fiscaux
 - L'État refuse de recruter suffisamment d'enseignants
- 10 - Projet de RER vers Roissy
 - 3^e aéroport parisien en débat
- 12 - Oise: locataires en colère
- 15 - Le 17 octobre 1961 et l'Éducation nationale

Tribune

- 6 - La guerre en Afghanistan... et en Palestine

Dans le monde

- 8/9 - L'Afghanistan sous les bombes
 - Les USA à la recherche du futur régime afghan
 - Israël-Palestine: l'impasse sanglante de Sharon
 - Elf accusée de complicité de crime contre l'humanité
- 16 - Faillite de la privatisation des chemins de fer en Grande-Bretagne

Dans les entreprises

- 11 - Toulouse: toujours l'incurie d'AZF
 - Groupe Mornay: après trois semaines de grève, la direction recule
- 12 - Valéo: moins d'emplois pour plus de magot
 - FCI Microelectronics: suite et fin de la grève
 - La Poste-Créteil: les postiers ont le droit de savoir
- 13 - Moulinex: il faut réquisitionner les profits

Il y a 70 ans

- 14 - Paris 1931: l'Exposition coloniale

Voir

- 15 - Exposition: Louise Michel
 - Spectacle: *A bas la guerre* par Jolie Môme

RÉUNIONS PUBLIQUES AVEC ARLETTE LAGUILLER

LILLE

Lundi 29 octobre
à 20h
Salle du Gymnase
Place Sébastopol

BORDEAUX

Mercredi 7 novembre
à 20h30
Athénée Municipal
Place Saint-Christoly

LE MANS

Vendredi 9 novembre
à 20h30
Palais des Congrès
et de la Culture
Rue d'Arcole

BESANCON

Mardi 13 novembre
à 20h30
Petit Kursaal
(derrière le théâtre)

DOLE

Mercredi 14 novembre
à 20h
Salle des Fêtes

LYON

Vendredi 16 novembre
à 20h
Espace Tête d'Or
103, boulevard Stalingrad -
Villeurbanne

DUNKERQUE

Mardi 20 novembre
à 20h
Salle du Petit Kursaal

MARSEILLE

Lundi 26 novembre
à 19h30
Château des Fleurs
16, boulevard Michelet
Métro Rond-Point du Prado

CLERMONT-FERRAND

Mercredi 5 décembre
à 20h30
Maison du Peuple
Place de la Liberté

TROYES

Jeudi 6 décembre
à 20h
Salle Jean-Jaurès
Bourse du Travail

SAINT-BRIEUC

Vendredi 7 décembre
à 20h30
Salle Equinoxe
Brézillet

METZ

Dimanche 9 décembre
à 16h
Salle Braun
16, rue Mozart



Meeting à Fourmies le 10 janvier 2001.

CHAMBERY

Samedi 17 novembre
à 18h
Salle Jean-Renoir
50, rue Nicolas-Parent
(derrière la Poste)

NANTES

Jeudi 22 novembre
à 20h30
Salle Mauduit
10, rue Arsène-Leloup
(tram n°1, arrêt
«Chantiers Navals»)

Enquête de l'Insee LA PAUVRETÉ AUGMENTE

L'Insee a publié, le 18 octobre, une série d'enquêtes établissant un «portrait social» de la France qui ne fait que confirmer ce que l'on sait déjà: la pauvreté augmente, même parmi ceux qui travaillent.

En plus des chômeurs, il existe en effet des travailleurs pauvres: 1,7 million selon l'Insee. Cela touche, en ajoutant les conjoints, leurs enfants, 2,7 millions de personnes. «Plus de 6 personnes sur 10 vivent dans des ménages ayant perçu des revenus d'activité dans l'année», conclut l'Insee. Les «travailleurs pauvres» sont des petits agriculteurs, des artisans ou des petits commerçants, des salariés qui

ont pourtant travaillé tout au long de l'année et dont la moitié travaillent même à plein temps; enfin il y a les travailleurs qui alternent les périodes de chômage et les périodes d'activité salariée. Ceux dans la population qui vivent en dessous du seuil de pauvreté (3500 F de ressources par mois pour une personne seule) vivent «dans des ménages ayant perçu des revenus d'activité dans l'année».

La plupart des «travailleurs pauvres» ont un travail à temps partiel. Ces dix dernières années en effet, étant donné les baisses de charges accordées aux patrons sur ces contrats à temps partiel, ceux-

ci ont souvent préféré embaucher des salariés à temps partiel, en particulier dans la restauration et le commerce. Ce travail à temps partiel imposé ne donne pas un salaire qui permette de vivre, mais de plus il n'est souvent à temps «partiel» que sur le papier: ainsi, dans les supermarchés, il n'est pas rare que les caissières prennent leur service en tout début de journée pour finir tard dans la soirée, à la fermeture! Ce travail à temps partiel touche 16,4% des actifs occupés.

Le travail précaire s'est, par ailleurs, beaucoup développé: 12% des emplois sont des emplois précaires. Les patrons

ont toujours plus recours aux travailleurs intérimaires, aux CDD.

Enfin, les revenus des chômeurs baissent. En 2001, selon un économiste à l'Ires, un institut de recherche proche des syndicats, seul un chômeur sur deux environ est indemnisé. Mais le niveau des allocations a également chuté: en 1992, 15% des chômeurs percevaient, au plus, l'équivalent d'un demi Smic. Ils sont maintenant 45%!

Le «portrait social de la France», autrement dit, c'est toujours plus de pauvres, alors que les patrons continuent à s'enrichir toujours plus.

A. R.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de *Lutte Ouvrière*, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à:

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org e-mail: journal@lutte-ouvriere.org

La Société d'Éditions de *Lutte Ouvrière* - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél 01 44 83 06 93 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage: 13 000 exemplaires. Composition: [Et Associés]. Impression: Bato de France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 0142142165. Commission paritaire des publications n° 64 955.

SOUTENEZ
LUTTE
OUVRIÈRE!

Les chèques de soutien à *Lutte Ouvrière* doivent être libellés à: Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de *Lutte Ouvrière*, et à envoyer à: LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	600 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé: tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM:
 PRÉNOM:
 ADRESSE:
 CODE POSTAL et VILLE:
 COMPLÉMENT D'ADRESSE:
 Je m'abonne à: LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de:
 (rayer la mention inutile).
 Ci-joint la somme de:
 Règlement:
 - par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
 - par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

L'UNION QU'IL NOUS FAUT FAIRE N'EST PAS AVEC LE PATRONAT ET SES SERVITEURS

■ A l'occasion de la journée d'action du 16 octobre, on a pu entendre nombre de commentaires étonnés, réprobateurs, parce que le secrétaire général de la CGT comme d'autres responsables syndicaux avaient pris l'initiative d'un appel à la grève, en cette période qui s'est ouverte avec les attentats du 11 septembre et qui, d'après les auteurs de ces propos, exigerait de renoncer à tout corporatisme et de tout sacrifier à « l'unité nationale ». Et, lundi 22 octobre encore, le baron Seillière, porte-parole du patronat français, reprenait sur les ondes d'Europe 1 le même discours, affirmant qu'il était d'accord avec les appels au « patriotisme économique ».

Bref, pour tous ceux qui se situent dans le camp du patronat, l'heure serait à « l'union sacrée », et ce ne serait pas le moment pour les travailleurs de revendiquer quoi que ce soit. On se demande bien d'ailleurs quand, d'après eux, c'est le moment.

Mais en matière de « patriotisme économique », le grand patronat est bien loin de montrer l'exemple. Pendant les bombardements sur l'Afghanistan, les licenciements continuent. Ils continuent d'autant plus que la croissance économique s'est ralentie, bien avant les attentats du 11 septembre, et que, pour les patrons, supprimer des emplois, faire effectuer le même travail par moins de bras et de cerveaux est le moyen le plus simple de préserver leurs profits. Les discours sur « l'unité nationale » et le « patriotisme économique », c'est bon pour les travailleurs qui s'y

laisseraient prendre. Mais pas question pour les gros actionnaires d'accepter une diminution de leurs profits. Les seuls sacrifices qui leur paraissent possibles, ce sont ceux qu'ils invitent une fois de plus les travailleurs à consentir.

Ainsi, le sort des travailleurs de Moulinex a été tranché le 22 octobre par le tribunal de commerce. La reprise partielle de l'entreprise par son concurrent SEB se soldera par des milliers de licenciements. Mais aucun des chroniqueurs économiques qui sévissent sur les ondes ou dans la presse n'a appelé les gros actionnaires, qui pendant des décennies ont accumulé des fortunes en exploitant le travail des salariés de Moulinex, à contribuer financièrement, si peu que ce soit, au sauvetage de milliers d'emplois.

Ces suppressions d'emplois, ce sera un drame pour autant de familles, pour des femmes et des hommes qui ont parfois travaillé des dizaines d'années dans cette entreprise, et qui auront bien du mal à retrouver un jour un emploi (et à quelles conditions ?), s'ils en trouvent un. Ce sera peut-être un désastre au niveau de toute une région. Mais tout cela, pour les patrons et leurs serviteurs, c'est normal, ce n'est qu'un banal accident de la vie économique.

Les hommes politiques de l'im-

périalisme français, de Chirac à Jospin, de la droite à la gauche gouvernementale, défendent la politique de l'impérialisme américain, qui consiste, au nom d'une prétendue lutte contre le terrorisme, à bombarder les villes d'Afghanistan, tuant des gens, hommes, femmes et enfants, qui n'ont rien à voir avec les bandes de Ben Laden, terrorisant la population, la forçant à prendre le chemin de l'exil. Et, au nom de cette politique criminelle, ils voudraient en plus que les travailleurs acceptent leur sort en silence.

Eh bien non, nous n'avons aucune raison de nous laisser faire. Le patronat et ses serviteurs politiques parlent d'unité nationale, mais ils mènent une lutte de classe, sans répit, contre les travailleurs.

Face à cela, nous, les travailleurs, ne pouvons compter que sur nos propres luttes pour défendre nos intérêts. L'unité dont nous avons besoin, ce n'est pas « l'unité nationale » avec nos exploiters, c'est l'unité de toute la classe ouvrière, pour imposer au gouvernement une autre politique, comme l'interdiction de tous les licenciements dans les grandes entreprises et, en particulier, celles qui font des profits.

Arlette LAGUILLER

Le plan de « consolidation » de Fabius :

ENCORE DES CADEAUX POUR LES POSSÉDANTS

Les mesures annoncées par Fabius mardi 16 octobre ne concernent pas uniquement les aides aux entreprises de télécom, en diminuant le coût de l'accès à l'UMTS, et le doublement de la prime pour l'emploi. Elles font partie d'un plan plus vaste, baptisé « plan de consolidation de la croissance » – pour ne pas l'appeler plan de relance puisque, selon lui, la croissance prévue, bien qu'inférieure aux prévisions, n'est pas remise en cause.

En fait, quel que soit le nom, ce plan a en commun avec le précédent d'avoir la même composition que le fameux pâté de cheval et d'alouette : une alouette pour les travailleurs – le doublement de la prime pour l'emploi – et un cheval pour les entreprises, c'est-à-dire toute une série de mesures visant à leur distribuer de l'argent.

Cadeau royal, donc, aux entreprises de télécoms avec la baisse du droit d'accès à l'UMTS, puisque leur facture se trouve divisée par huit, en étant allégée de 24 milliards de francs. Cadeau confirmé pour les compagnies d'assurances ainsi que les compagnies aériennes (300 millions d'euros), sous prétexte qu'elles subiraient les conséquences des attentats. Pour la même raison, le ministre de l'Economie prévoit aussi d'abaisser les charges sociales des professionnels du tourisme.

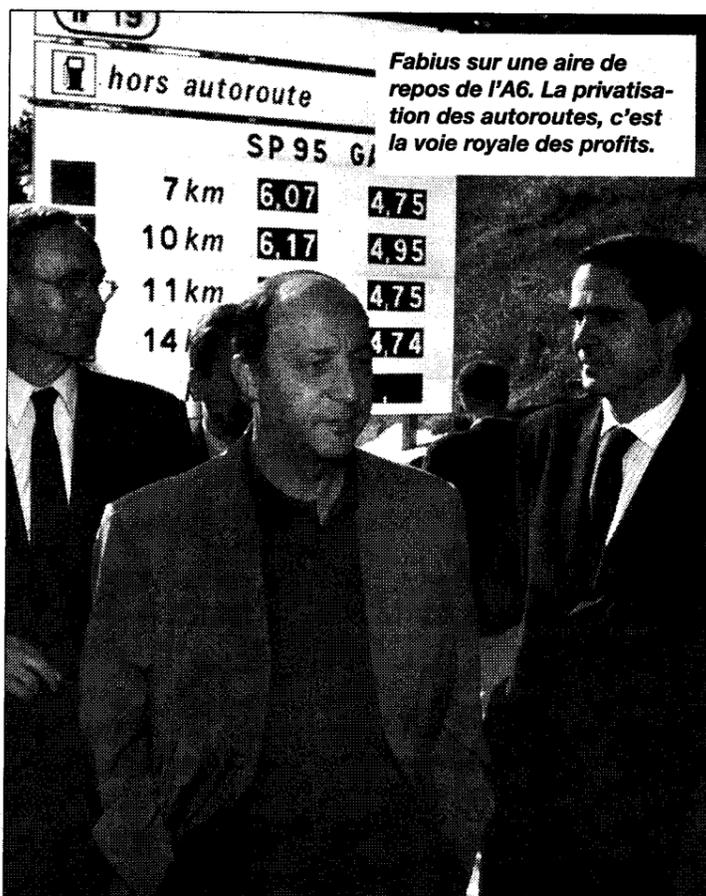
D'autre part, Fabius a annoncé des cadeaux fiscaux pour les entreprises, dont le remboursement intégral du crédit de TVA cinq ans avant la date initialement prévue, distribuant 1,2 milliard de francs à 15 000 entreprises, la même somme que devront se partager plus de 8 millions de foyers

qui bénéficient de la prime pour l'emploi !

Fabius parle de donner « une bouffée d'oxygène aux entreprises », en leur injectant de l'argent. Mais, derrière cette appellation abstraite « d'entreprises », se trouvent des hommes bien réels, eux, qui bénéficient de la manne gouvernementale : les patrons, les actionnaires, les rentiers, c'est-à-dire toute une couche de

parasites qui vont accumuler des profits supplémentaires avec l'argent que le gouvernement leur distribue, pendant qu'il rationne les classes populaires et restreint les services publics.

Le plan de « consolidation » de Fabius, comme les précédents, montre une fois de plus où vont les priorités de ce gouvernement soi-disant socialiste.



Licence UMTS, privatisation d'autoroutes :

LA CAPITULATION DE JOSPIN

Le gouvernement vient de diviser par huit le montant à verser à l'Etat pour les licences des fréquences des futurs téléphones mobiles « troisième génération », dits UMTS. Les grands patrons de la téléphonie n'auront qu'un peu plus de 4 milliards de francs à débours, au lieu des 32,5 milliards initialement prévus. Les PDG des entreprises concernées jubilent et appellent « courage » ce qui n'est qu'une piteuse capitulation du gouvernement devant leurs exigences.

Au début du mois d'octobre, Jean-Marie Messier, le PDG de Vivendi Universal dont

la filiale SFR est directement concernée, remettait en question les engagements pris. Il bloquait le premier versement exigé, et mettait au pied du mur le gouvernement. Il demandait la division par quatre du prix des licences. Après avoir fait dans un premier temps vaguement la leçon à Messier, le gouvernement vient donc d'exaucer ses vœux, et double même la remise !

Mais ce n'est pas le seul signe fort et trébuchant que le gouvernement donne au grand patronat. Sous prétexte de combler le manque-à-gagner résultant de cette diminution des rentrées liées à ces licences, il

s'apprête à privatiser la société « Autoroutes du Sud de la France », qui gère une partie notable du réseau autoroutier. Comme les autres compagnies de ce secteur, cette entreprise est, sur le dos des usagers, extrêmement rentable. En 2000, son bénéfice était de 1,6 milliard de francs. Bon an mal an, un profit de l'ordre de 10% est prévu. Le gouvernement offre ainsi un véritable pactole aux futurs gros actionnaires.

Lorsque Messier, il y a trois semaines, refusait de régler ses engagements, *La Tribune*, le journal des milieux de la Bourse et de la finance, écri-

vait : « Une capitulation de l'Etat devant Vivendi Universal aurait justement symbolisé l'avènement d'une société où le puissant, fort de sa capitalisation boursière et de ses réseaux d'influence, se place au-dessus des lois communes que doit incarner l'Etat ».

Le conditionnel utilisé par ce journal n'a plus lieu d'être. La capitulation du gouvernement et de Jospin devant le patronat qui impose sa loi est manifeste. Mais, à la différence de ce que pense ce quotidien, une telle situation n'est pas une nouveauté.

Michel ROCCO

Pinault Deux fois plus riche en trois ans

Il semblerait que François Pinault, l'une des plus grosses fortunes de France, soit en fait beaucoup plus riche encore que ce que l'on croyait. Il était officiellement propriétaire de 75% de son groupe Pinault-Printemps-Redoute. Mais une enquête serait en cours, diligentée par les services fiscaux, pour savoir si une discrète société néerlandaise, baptisée Forest Product International (FPI, comme... F Pinault?), qui possède les 25% restants, n'appartiendrait pas en fait à... François Pinault.

Nous ne connaissons pas, bien sûr, la réponse à cette délicate question. Mais il est évident que l'immense richesse de ce genre de grand patron suppose bien des magouilles, et que l'utilisation de sociétés écrans est dans ce petit monde monnaie courante, si on peut dire.

Quant à la fortune de leur Pinault, qui est parti d'une petite entreprise familiale au début des années 1960, si elle utilise vraisemblablement les trucages légaux et illégaux pour échapper à l'impôt, elle provient avant tout du travail de ces plus de 100 000 salariés qui oeuvrent pour que les différentes branches du groupe, le Printemps, Prisunic, Conforama, La Redoute, la FNAC, la Maison de Valérie, sans parler des nombreuses sociétés financières implantées en Europe et en Asie, rapportent le maximum de profit à leur propriétaire.

La richesse de Pinault, immense, était évaluée à 3,6 milliards de francs en 1997 et atteignait 7,8 milliards de francs en 2000. Elle a donc plus que doublé en trois ans. Elle lui a permis d'acquérir des sociétés de luxe (Yves Saint-Laurent, Gucci), la plus grande salle de vente anglaise (Christies), l'un des plus grands crus de Bordeaux (Château-Latour). Elle est en général classée en deuxième position, derrière la fortune de l'héritière de L'Oréal, Lilliane Bettencourt.

Pinault a la réputation d'être un intime de Jacques Chirac. On dit que leurs deux familles avaient encore récemment un repas hebdomadaire commun, et que François prête fréquemment son avion personnel à Jacques. Cela est-il un handicap ou une aide pour frauder le fisc ? Pinault semble en tout cas un spécialiste de la dissimulation fiscale. Il n'y a pas si longtemps, *le Canard enchaîné* expliquait comment il avait réussi à échapper à l'impôt sur la fortune. Et une enquête anglaise de février 2000 montrait qu'il était un habitué de l'utilisation des paradis fiscaux.

Bref, Pinault est un excellent exemple de ce qu'est un capitaliste.

R.P.

Justice et détention provisoire

DÉMAGOGIE SÉCURITAIRE

La probable implication d'un récidiviste dans deux affaires sanglantes, le meurtre de deux policiers au Plessis-Trévisé et celui de quatre personnes à Athis-Mons, suscite la colère dans les rangs de la police. De nombreux policiers dénoncent le fait que, bien qu'il ait purgé de nombreuses années de prison pour diverses attaques à main armée, ce truand ait été remis en liberté par la cour d'appel de Paris en décembre 2000, après avoir passé deux ans en détention provisoire pour une autre affaire.

Mais ce qui apparaît comme une bavure de quelques magistrats a aussitôt été exploité par les politiciens de la droite et de l'extrême droite, Jean-Louis Debré en tête. Ils en ont profité pour mettre en accusation la récente loi Guigou sur la présomption d'innocence, limitant la durée de la détention provisoire et confiant à un juge spécifique le soin d'en décider.

Ces gens-là ne manquent évidemment pas de toupet. D'abord parce que, lors du vote de cette loi, peu d'entre eux s'y étaient opposés. Il est vrai qu'elle arrivait à point nommé pour un certain nombre de politiciens et de patrons aux prises avec la justice, que ce soit pour des affaires de financement occulte des partis politiques, des attributions frauduleuses de marchés publics ou des détournements de fonds. Du RPR au PS, les dirigeants des partis ne tenaient pas à partager l'expérience carcérale des Carignon, Noir et autres Le Floch Prigent, fût-ce dans le carré réservé aux personnalités et pour une courte durée.

Ensuite, parce que la décision des juges concernant la remise en liberté du truand a été inspirée par la loi Toubon (nom de l'ancien Garde de Sceaux RPR) du 30 décembre 1996 qui limitait déjà les conditions du placement des suspects en détention provisoire, et non par la loi Guigou, qui n'est entrée en vigueur que le 1^{er} janvier

2001, donc après la décision des juges.

Il est tout aussi malvenu que ces gens-là dénoncent un prétendu « laxisme » de la justice. Comment expliquer sinon que les prisons soient surpeuplées et qu'une majorité de détenus y soient retenus pendant des mois, voire des années, en attente de leur jugement? A plusieurs reprises, la France a d'ailleurs été condamnée par la Convention européenne des droits de l'homme pour défaut de jugement dans un « délai raisonnable ».

Mais ceux qui se livrent à cette démagogie sécuritaire n'en sont pas à un mensonge près, et l'approche des échéances électorales renforce leur audace. D'autant qu'aussi bien au RPR qu'au PS, ils partagent bien des responsabilités dans la situation actuelle, leurs gouvernements successifs ayant contribué au manque de moyens de la justice qui aboutit à l'allongement invraisemblable de la détention provisoire, et d'une façon générale, l'absence de moyens de la société face à la montée de la délinquance. Comme ils cherchent à détourner l'attention de l'opinion quant à leur responsabilité dans la dégradation de la situation sociale, l'augmentation des licenciements et du chômage, qui pousse une fraction de la jeunesse dans cette voie.

Roger MEYNIER

Thibault quitte la direction du PCF

« INDÉPENDANCE SYNDICALE »... POUR LA MÊME POLITIQUE ?

Bernard Thibault vient d'annoncer qu'il quitte le Conseil National du Parti Communiste Français et qu'il ne se représentera pas à une instance de direction lors du 31^e congrès du parti. Il ne s'agit pas pour le secrétaire général de la CGT d'exprimer par cette façon un désaccord avec la politique du PCF. Au contraire, Bernard Thibault a écrit qu'il ne s'estimerait « pas moins communiste au motif que je ne serai plus élu au Conseil National ». Robert Hue s'est déclaré en plein accord avec cette décision et s'est félicité de « l'identité de vues sur les objectifs que se fixent les communistes pour le 31^e congrès du parti. » Mais c'est au nom de la fameuse « indépendance syndicale » que cette décision a été prise.

Robert Hue a aussi écrit à Thibault : « Nous sommes, toi et moi, convaincus depuis longtemps de la nécessité de transformer les rapports (entre la CGT et le PCF) pour les dégager d'une conception et d'une pratique longtemps caractérisée par la primauté du parti politique sur l'organisation syndicale. »

Et Bernard Thibault lui a déclaré que son appartenance à la direction du PCF « continue d'entretenir des ambiguïtés sur ce que serait la nature des relations existant entre le parti et la CGT. »

A vrai dire, ce départ n'est pas une surprise et s'inscrit dans le nouveau cours de la CGT qui voudrait marquer l'« indépendance » de celle-ci par rapport au PCF. Mais il n'y a pas d'illusion à se faire sur le contenu de cette politique de la CGT. Elle va dans le sens de préjugés sur le bienfait de la soi-disant indépendance du syndicalisme ou du « mouvement social ». Mais cette fameuse « indépendance » syndicale a toujours représenté un leurre, les dirigeants des grandes centrales syndicales et ceux des grands partis de gauche étant parfaitement capables de mener, quant au fond, la même politique... en toute indépendance les uns des autres. Peu importe l'adhésion formelle à un parti des dirigeants syndicaux actuels, des Notat, Blondel, Thibault. Le véritable problème est leur dépendance, non vis-à-vis d'un parti, mais vis-à-vis du patronat, de la bourgeoisie et des gouvernements. La question n'est pas que des syndicalistes fassent de la politique, mais quelle politique? Ce qu'on peut reprocher par exemple à Bernard Thibault comme à ses prédécesseurs, ce n'est pas d'avoir appartenu à la direction du PCF. C'est la politique menée de cette direction du PCF, qui n'a pas, depuis des dizaines d'années, représenté les intérêts des travailleurs. Sans même parler de la période stalinienne, on peut lui reprocher dans la période plus récente de s'être alignée sur Mitterrand et d'avoir, en participant aux gouvernements socialistes, cautionné une politique antiouvrière qui démoralisait et démobilitait les travailleurs.

Mais à l'inverse, le rôle d'un véritable parti communiste serait bien sûr d'avoir des militants dans les syndicats, comme d'ailleurs dans toutes les associations qui regroupent des représentants de la classe ouvrière, et de défendre dans tous ces organes une politique vraiment communiste, c'est-à-dire au service de l'émancipation des travailleurs. Bien entendu, cela ne signifie pas une subor-



Dorénavant la main gauche de Thibault ignorera ce que fait la main droite de Hue... Ce qui ne l'empêchera pas de faire la même chose.

dination organisationnelle des syndicats au parti. Les syndicats sont indépendants du point de vue de l'organisation, et prennent eux-mêmes leurs décisions dans tous les domaines. Mais que les militants communistes révolutionnaires par leur travail, leur dévouement, la justesse de leurs idées dans toutes les questions de la lutte de classe, jouissent et acquièrent de l'influence et des responsabilités est naturel et souhaitable. Comme il est naturel et souhaitable que des militants syndicalistes ou associatifs, s'ils sont conséquents, en viennent à militer politiquement.

Et toute démagogie sur l'indépendance ou l'autonomie des syndicats ou « du mouvement social », suivant l'expression à la mode des journalistes, n'éclaire pas la conscience des travailleurs, elle l'obscurcit.

Christian BERNAC

Lutte de classe

n° 60 (octobre 2001)

AU SOMMAIRE :

- Les États-Unis prétendent riposter aux terroristes, mais c'est contre les peuples qu'ils préparent des représailles
- France
Jospin : un bilan peu propice à rallier l'adhésion populaire
- Italie
La gauche et les manifestations de Gênes
- Grande-Bretagne
La classe ouvrière face à la crise du logement, de Thatcher à Blair
- Côte-d'Ivoire
Après un an de pouvoir du « socialiste » Gbagbo
- Tribune de la minorité
ATTAC, soluble dans la gauche plurielle

Prix : 10F - Envoi contre 12F en timbres

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

LA GUERRE EN AFGHANISTAN ... ET EN PALESTINE

Les bombardements américains ne se contentent pas de faire des dommages collatéraux en Afghanistan. Ariel Sharon, le premier ministre israélien, justifie la guerre qu'il vient de relancer dans les territoires occupés par «*la lutte contre le terrorisme international*». Avec le déploiement de blindés et l'occupation de six villes de Cisjordanie, dont Bethléem où les combats ont été les plus durs, il s'agit de l'opération militaire la plus importante dans les territoires occupés depuis des années. Les représailles israéliennes font suite à l'assassinat, le 17 octobre, du ministre démissionnaire israélien d'extrême droite Rehavam Zeevi par le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP). L'assassinat de ce Le Pen israélien, ministre du Tourisme, qui voulait expulser tous les Palestiniens de Gaza et de Cisjordanie, était la réponse à l'exécution du leader du FPLP en septembre dernière par Tsahal, l'armée israélienne. Les représailles israéliennes ont fait 24 morts en cinq jours.

BUSH, SHARON, À CHACUN SON THÉÂTRE D'OPÉRATIONS

Pour Ariel Sharon, il s'agit d'exercer une pression supplémentaire sur Arafat et l'Autorité Palestinienne et surtout de contenter son extrême droite. De son côté, le gouvernement américain a demandé à son allié traditionnel une «*riposte modérée*» tout en invoquant la nécessité... d'un Etat palestinien. Il ne s'agit évidemment pas d'un retournement de la politique du gouvernement américain qui se fiche pas mal de la cause palestinienne. Mais les Etats Unis préféreraient une certaine stabilité au Moyen Orient pour accomplir sans trop de remous leur «*mission*» en Afghanistan : montrer, fût-ce au prix de milliers de morts et de destructions sans nombre, qui commande dans ce monde.

Pour cela le gouvernement américain aimerait bien éviter d'affaiblir sa coalition et notamment le front des Etats du monde musulman qui lui sont inféodés. Tous ces régimes dictatoriaux se retrouvent en porte-à faux avec leurs populations en majorité hostiles à la présence et à l'intervention américaines. On ne peut parler de contestation majeure, ni même à ce jour de véritable mobilisation populaire contre l'intervention impérialiste en Afghanistan. Mais il y a un risque potentiel.

De ce point de vue, les initiatives de Sharon tombent mal en permettant aux intégristes islamistes du courant Ben Laden de se poser en défenseur de la cause palestinienne à peu de frais, tout en ravivant les tensions anti-américaines en Arabie Saoudite et ailleurs.

Du côté israélien, les travaillistes, membres du gouvernement de coalition, ont fait savoir avec la plus parfaite hypocrisie qu'ils démissionneraient en cas d'escalade incontrôlée. On se demande pour-

quoi ils ne l'ont pas déjà fait. Reste à savoir si la population israélienne elle-même est partante pour une nouvelle guerre prolongée.

LE GENDARME DU MONDE VEUT BOMBARDER EN PAIX

La naissance ou non d'un Etat Palestinien n'est pas un problème pour les Etats-Unis, ni même pour Israël, tant que le rapport des forces reste d'une façon écrasante en faveur de ce dernier. Le problème du gouvernement américain est de faire en sorte que cette région, avec ou sans Etat palestinien, soit stabilisée tout en restant sous contrôle israélien. Car l'impérialisme américain voudrait bien pouvoir mener ses propres représailles guerrières à grande échelle contre quiconque (ex allié ou agent stipendié) conteste son leadership... en toute tranquillité. Le conflit israélo-palestinien, en se pérennisant, cristallise les frustrations de centaines de millions de pauvres au-delà même du monde arabe, jusqu'en Afrique noire et en Asie centrale, et les dressent encore un peu plus contre les Etats-Unis.

En réalité, il n'est pas si facile d'assumer le rôle de gendarme de la planète et l'on mesure en creux l'immense pouvoir potentiel des peuples contre les grandes puissances impérialistes et les dictateurs qui les représentent sur place. Le malheur, pour les peuples de la région et d'ailleurs, c'est que les nationalistes du type d'Arafat ou les islamistes à la Ben Laden n'ont rien à offrir aux populations que la misère dans des bantoustans ou cinq mille vierges dans l'au-delà. Le malheur, c'est qu'un sous-produit de la CIA tel que Ben Laden, puisse apparaître aujourd'hui, y compris auprès de la jeunesse palestinienne, comme le leader d'un parti international capable de tenir tête à l'impérialisme. Nasser, en son temps, dans un style plus laïque se disant progressiste, avait lui aussi cristallisé les espoirs de tout les peuples du monde arabe, avant de les décevoir. Un Ayatollah iranien sorti du moyen âge avait pris le relais dans le cœur des déshérités de la région, pour finalement vingt ans, plusieurs guerres et des millions de morts plus tard, laisser la place à un milliardaire saoudien. La faillite des leaders nationalistes a ouvert la voie à différentes formes de fascisme du tiers monde. Autant de preuves, par l'absurde, car il y a effectivement un grand vide à combler, de la nécessité objective d'un parti authentiquement internationaliste, représentant véritablement les intérêts des déshérités tout en combattant réellement l'impérialisme. Cela montre l'ampleur des tâches pour le mouvement ouvrier international à se présenter comme une alternative possible.

Tristan KATZ

Le numéro 17 de Convergences Révolutionnaires est paru. Un dossier sur la santé malade du profit. Des articles : Contre le terrorisme, non à l'union sacrée. - Ou va le PCF ? - La vague des licenciements et le combat des Lu-Danone. - La démagogie sécuritaire. - La situation en Côte d'Ivoire. Pour se procurer ce numéro, 10 F, écrire à Lutte Ouvrière, pour la Fraction. Abonnement : un an 60 F, de soutien 100 F.

Leur société

Amiante

ÉTAT RESPONSABLE, MAIS... PATRONS COUPABLES

La responsabilité de l'Etat dans l'empoisonnement à l'amiante des travailleurs qui y ont été exposés vient d'être confirmée par la cour d'appel administrative de Marseille. Il s'agissait du cas de quatre travailleurs aujourd'hui décédés des suites de leur exposition à l'amiante, deux d'entre eux entre 1957 et 1973, c'est-à-dire à une époque où les gouvernements n'avaient pris aucune mesure pour protéger les travailleurs des risques liés à l'utilisation de ce produit, les deux autres plus récemment, après 1977, date à laquelle le gouvernement a fixé une norme maximum d'exposition au produit.

D'une part le tribunal a confirmé ce que tout le monde sait : les risques étaient connus depuis fort longtemps et, au milieu des années 50, les gouvernants ne pouvaient les ignorer ; mais ils n'ont rien fait pour protéger la population et, surtout, les travailleurs qui manipulaient cette substance.

D'autre part il a estimé l'Etat responsable, y compris après 1977, puisque ce dernier est d'autant plus incapable d'apporter la preuve que les mesures prises à l'époque constituaient des protections suffisantes qu'il a ensuite, à plusieurs reprises, dû abaisser les seuils considérés comme dangereux, jusqu'à ce que finalement, en 1997, il se décide à interdire totalement l'usage de ce produit. Pendant près d'un siècle, les pouvoirs publics avaient laissé faire et volontairement fermé les yeux sur l'empoisonnement de centaines de milliers de personnes.

Mais s'il est indéniable que l'Etat a sa part de responsabilité, il n'a fermé les yeux sur les risques encourus que pour répondre aux demandes du lobby de l'amiante : les entrepreneurs qui produisaient ou utilisaient l'amiante, Eternit, Saint-Gobain, les chantiers navals, Alstom, la Sollac, Elf Atochem, etc., et qui ont fait délibérément courir un risque mortel à leurs salariés.

Or, ces entreprises vont utiliser le jugement condamnant l'Etat pour se défaire de leurs responsabilités, et surtout pour échapper aux condamnations qui commencent à se multiplier au titre de la faute inexcusable de l'employeur, et ainsi éviter au maximum d'avoir à indemniser les victimes qui risquent, elles, d'être de plus en plus nombreuses dans les années qui viennent. C'est que ces grandes entreprises ont tous les culots : La Lyonnaise des Eaux ne

s'est-elle pas retournée contre l'Etat pour lui faire assumer les dommages auxquels elle avait été condamnée pour avoir distribué de l'eau impropre à la consommation, car trop chargée de nitrates !

Les patrons auraient tort de se gêner puisqu'ils savent que l'Etat est là pour les servir : on a vu avec quelle mansuétude TotalFinaElf est traité par l'Etat qui ne lui fera pas plus payer l'explosion de son usine de Toulouse qu'il ne lui a fait payer la catastrophe de l'Erika.

En ce qui concerne l'amiante, l'Etat a prévu un fonds d'indemnisation des victimes, alimenté par lui, et auquel les victimes auront droit si elles renoncent à poursuivre les employeurs en justice !

Aujourd'hui moins d'un dixième des décès dus à l'amiante sont considérés comme résultant d'une maladie professionnelle, et l'Etat se garde bien d'intervenir pour que la maladie professionnelle soit reconnue dans le cas des dizaines de milliers de victimes longtemps exposées à l'amiante sur leur lieu de travail. En effet les patrons seraient alors obligés d'assumer seuls la charge financière de la maladie, sans que ni l'Etat, ni les assurés sociaux ne se substituent à eux.

C'est dire que le jugement qui condamne l'Etat en appel s'articule avec une série de dispositifs destinés à permettre aux patrons de ne pas supporter les conséquences des pratiques criminelles qui ont été les leurs pendant des dizaines d'années.

Ainsi, c'est bien avec la complicité de l'Etat que les patrons empoisonneurs ont envoyé leurs salariés à la mort, et c'est encore avec la complicité de l'Etat qu'ils échappent à leurs responsabilités.

Dominique CHABLIS



Des travailleurs qui, sans protections, remuaient de l'amiante, chez Amisol.

SECRET BANCAIRE ET PARADIS FISCAUX ONT DE BEAUX JOURS DEVANT EUX

Depuis les attentats du 11 septembre, avec une belle hypocrisie, l'ensemble du monde politique et des journalistes redécouvrent que l'opacité financière, le secret bancaire, les paradis fiscaux favorisent « l'argent du terrorisme ». Et tous jurent qu'aujourd'hui, ils vont lancer la lutte contre « l'argent sale ».

Mais, à part le gel dans quelques banques de quelques avoirs de sociétés dont on nous dit qu'elles sont liées à Ben Laden, aucune mesure concrète n'a été prise contre le secret bancaire et les paradis fiscaux. Par exemple, le G7 réuni à Washington a présenté un plan de lutte contre le financement du terrorisme. Mais il n'a abouti qu'à de vagues recommandations de « supervision des centres off shore », et évidemment pas de suppression. Il a aussi plaidé pour que « les pays

fassent plus d'effort pour identifier les clients des banques ». Avec cela, l'anonymat des comptes a encore de beaux jours devant lui.

Si les gouvernements des pays impérialistes ont été prompts à bombarder les populations afghanes qui ne sont pour rien dans les attentats de New York, ils sont bien plus circonspects à s'attaquer aux circuits financiers et aux réseaux dont a bénéficié Ben Laden et à remettre en cause le fameux secret bancaire. Et ce

n'est pas pour des raisons techniques.

En effet, il serait simple de supprimer tout anonymat dans les transactions financières et bien plus simple d'assurer la traçabilité des capitaux que celui des morceaux de viande. Mais cette opacité, cet anonymat sont protégés par une série de lois, de règlements fiscaux qui protègent le sacro-saint secret des affaires ; dans les paradis fiscaux bien sûr, mais aussi dans tous les centres financiers du monde capitaliste. Car ce secret permet de dissimuler où vont les profits, où va l'argent des entreprises, le produit de l'exploitation. Il cache le parasitisme de la classe des possédants. Ainsi Howard Davies, président de la Financial Services Authority qui contrôle la régularité de la City de Londres, le dit crûment : « La volonté politique est de com-

battre les abus en matière bancaire. Mais la confidentialité commerciale doit conserver sa place. »

Les paradis fiscaux et sociétés off shore aussi ont de beaux jours devant eux. Ils sont souvent présentés comme le repaire de dealers et de financiers malfrats. Mais toutes les grandes banques et grandes entreprises comme TotalFinalElf ont des sociétés off shore, des filiales dans des paradis fiscaux. L'exemption d'impôts permet à ces sociétés de basculer leurs bénéfices sur leurs filiales off shore et d'échapper ainsi à l'impôt. Ainsi TotalFinalElf ne paye pratiquement pas d'impôt à l'État français.

Une autre variante consiste aussi pour des grandes entreprises à s'assurer elles-mêmes, en créant leur propre compagnie d'assurances dans un paradis fiscal. Les primes d'assurances gigantesques, qui se comptent en milliards de francs pour des grands groupes, sont déduites de l'impôt de la société, les gains de la compagnie d'assurance off shore sont non imposés et restent dans le groupe. Ainsi rien qu'aux Bermudes, il y avait en 1999 1 500 compagnies d'assurances, gérant 117 milliards de capitaux...

Toutes les grandes banques ont aussi des succursales dans ces paradis et tirent leur profit du blanchiment de l'argent sale. Ainsi la justice a récemment révélé comment des banques françaises comme le Crédit Agricole, Indosuez et la BNP Paribas ont accueilli les sommes faramineuses du clan Abacha, ex-dictateur du Nigeria, qui a volé près de 12 milliards de francs à son pays.

L'argent dit « sale » provenant du crime, de la drogue, de la prostitution est recyclé chaque année pour des montants estimés à plusieurs centaines de milliards de dollars par des organismes très officiels comme les grandes banques ou les chambres de compensation des marchés financiers. C'est un jeu d'enfant que de blanchir « l'argent sale » car l'anonymat arrange le possesseur et le blanchisseur.

Ainsi l'usage du secret bancaire et des paradis fiscaux, loin d'être l'apanage de truands ou terroristes patentés, est au contraire au cœur du fonctionnement de l'économie capitaliste. Pour elle, argent sale, argent du crime ou argent de l'exploitation, tout cela n'a pas d'odeur.

Christian BERNAC

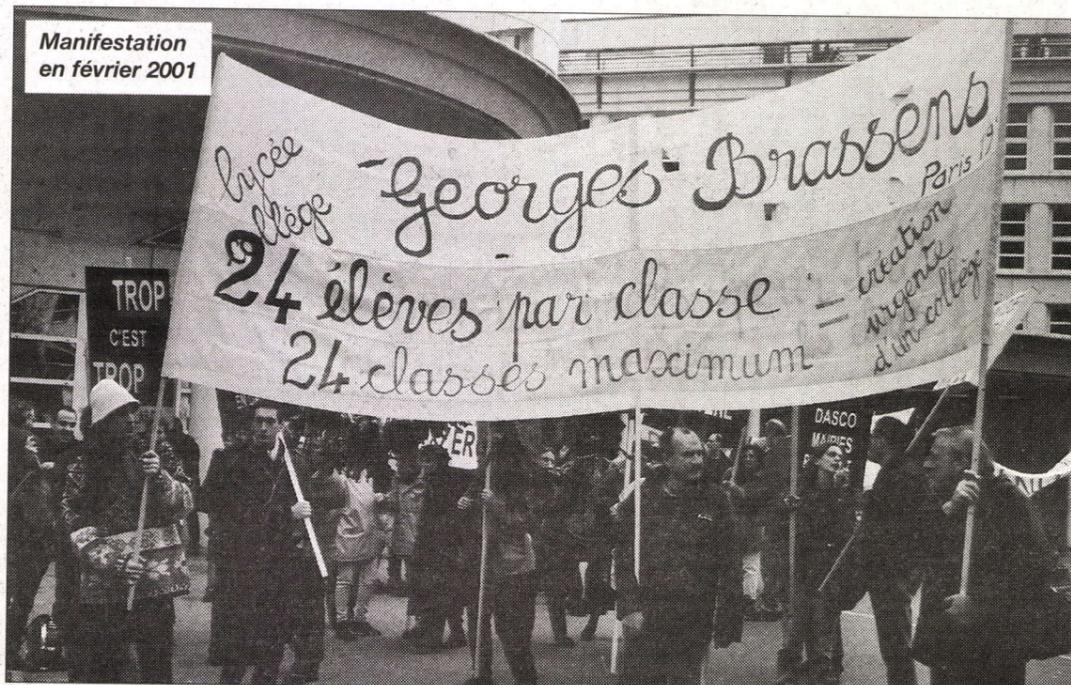
Éducation nationale

MANQUE DE CANDIDATS ? NON, L'ÉTAT REFUSE DE RECRUTER SUFFISAMMENT D'ENSEIGNANTS

Le gouvernement et en particulier l'administration de l'Éducation nationale affirment souvent que, si l'on manque de professeurs, c'est qu'il y a pénurie de candidats convenables. Dans ces conditions, il serait vain de réclamer qu'on recrute davantage d'enseignants et qu'on réduise le nombre d'élèves par classe. Une mesure récente prise par le ministère montre la fausseté de cet argument.

La Direction des personnels enseignants s'est trouvée prise de court : contrairement à son attente, le gouvernement a décidé fin septembre de reconduire en 2002 le congé de fin d'activité (CFA). Grâce à cela, 1 500 à 2 000 professeurs partiront en retraite anticipée l'an prochain, et devraient donc manquer dans les collèges et les lycées.

La parade a été trouvée immédiatement : ajouter 1 600 nouveaux reçus aux concours de recrutement du printemps dernier. Et les jurys de CAPES ont été priés d'allonger d'autant les listes complémentaires, tout en expliquant que le « niveau » exigé



n'avait pas baissé. Les nouveaux recrutés rejoindront début novembre dans les instituts de formation les 15 000 enseignants qui étaient passés « au premier tour ».

Cet épisode montre que, lorsque le ministère juge qu'il a besoin de recruter, parce qu'il craint de trop dégarnir les rangs de professeurs titulaires, il trouve facilement des recrutés, et ayant le fameux « niveau ».

Cela n'a rien d'étonnant : aux concours de recrutement, les jurys n'admettent qu'un candidat sur cinq, sur dix, parfois moins encore. Tous ont cependant suivi les mêmes filières universitaires, les mêmes préparations. Ils ont à peu de chose près tous le même niveau. Les épreuves des concours ne sont pas là pour éliminer ceux qui seraient trop faibles, mais pour

en sélectionner artificiellement un petit nombre.

Il serait donc possible, à tout moment, de recruter deux fois ou cinq fois plus de professeurs, sans nuire en rien à la qualité de l'enseignement. Ce n'est pas les candidats capables qui manquent, mais la volonté de les recruter. Le gouvernement préfère embaucher au rabais des maîtres-auxiliaires ou des vacataires, plutôt que de

les recruter comme titulaires, de les payer convenablement et de leur donner la formation nécessaire.

Cette volonté de ne pas recruter suffisamment transparait dans les chiffres officiels eux-mêmes. Pour la période 2001-2008, c'est en moyenne 34 800 enseignants qui partiront à la retraite chaque année. Or les recrutements ouverts aux concours pour 2002 seront seulement de 30 000 postes. Et ils comprennent quelques milliers de postes réservés aux concours internes, qui ne sont donc pas des recrutements, mais des promotions par concours.

Pour l'année 2002, il manquera donc en bonne logique autour de 10 000 enseignants, rien que pour maintenir la situation actuelle. Et l'Éducation nationale aura beau mettre en oeuvre tous les bricolages habituels, elle se trouvera face à une pénurie de professeurs. Alors qu'il faudrait non seulement remplacer tous ceux qui partent, mais augmenter le nombre total d'enseignants, pour pouvoir fournir aux élèves, en particulier dans les zones défavorisées, de meilleures conditions d'éducation.

Vincent GELAS

L'Afghanistan sous les bombes

DU SANG ET DES LARMES POUR LA DÉFENSE DE L'IMPÉRIALISME

Depuis le 7 octobre l'aviation de la première puissance du monde, les USA, lâche chaque jour des tonnes de bombes sur l'un des pays les plus misérables de la planète. Et comme c'était prévisible et malheureusement inéluctable, la presse, la radio et la télévision rapportent maintenant chaque jour les témoignages sur la réalité de ces bombardements dont personne ne sait s'ils touchent les terroristes, mais dont on est sûr qu'ils assassinent des victimes innocentes, hommes, femmes, enfants et vieillards.

Où est la « Liberté immuable » promise par Bush, patronyme dont les porte-paroles du gouvernement des Etats-Unis ont osé affubler cette opération de terrorisme d'Etat ? Ce sont les réfugiés fuyant les bombardements qui eux-mêmes posent la question devant les télévisions occidentales : « On devait chasser les talibans, mais ce sont nos maisons qu'on bombarde ».

Les porte-paroles de l'état-major de l'armée américaine ne se donnent même plus la peine de s'excuser des « erreurs » dans les frappes, « chirurgicales » bien sûr, qui aboutissent sur des dépôts de

l'ONU, de la Croix Rouge, sur des hôpitaux, les autocars. Aujourd'hui l'armée des Etats-Unis continue sans désespérer ses bombardements, tant pis pour ceux qui se trouvent en dessous et qui en font les frais. Les morts et les blessés, parmi la population misérable d'Afghanistan, se comptent sans doute déjà par milliers.

L'ironie tragique de la situation fait que les seuls qui sont partiellement épargnés par les bombardements de l'armée des USA sont les forces armées des talibans elles-mêmes, car elles sont plus difficiles à atteindre que des cibles fixes, et aussi parce que les Etats-Unis ne voudraient pas trop avancer, ni trop vite, les autres chefs de bandes rivales, seigneurs de la guerre en tout genre, dont l'arrivée au pouvoir à Kaboul pourrait s'avérer aussi catastrophique que le pouvoir des talibans. C'est pourtant bien le pouvoir taliban qu'il s'agissait, paraît-il, de chasser de toute urgence à travers l'opération lancée, selon les dires grandiloquents de Bush.

Ce scénario n'est même pas nouveau, c'est peu ou prou le même que celui vécu lors de l'intervention contre l'Irak, et dernièrement au Kosovo et en Serbie. Au bout, il y a eu des centaines de mil-

liers de morts, mais aussi le maintien de la dictature en place, tout au plus repeinte et rendue plus présentable dans le cas de la Serbie, une situation aussi explosive qu'auparavant, et toujours plus de misère.

Les bombardements continuent et risquent de continuer encore longtemps, même si selon les déclarations des dirigeants américains ceux-ci souhaiteraient que tout soit terminé pour novembre, avant l'hiver afghan. Et tout cela simplement pour montrer à la face du monde, et aussi de sa propre population, qu'on n'attaque pas en vain le sanctuaire sacré de l'impérialisme.

Les dirigeants américains ne savent même pas s'ils vont quelque part et sur quoi cette aventure peut bien déboucher. Ils savent bien que les attaques terroristes injustifiables, dont leur population a été victime, ne sont que le retour de leur propre action et de celles de leurs comparses impérialistes, la France y tenant sa place : l'exploitation des peuples du monde, pour en tirer toute la richesse possible qui s'accumule sur les comptes en banque des géants mondiaux de l'industrie et de la finance. L'oppression et la misère qu'elle entraîne créent un sentiment anti-



Un villageois blessé, soigné dans un hôpital de Kaboul. Il a perdu six membres de sa famille quand une bombe est tombée sur sa maison.

américain sur lequel des aventuriers comme Ben Laden et bien d'autres peuvent compter pour jouer leur jeu.

Mais le sort du peuple afghan qui était déjà menacé de la famine avant même l'intervention, ni Bush, ni Blair, ni Chirac, ni Jospin n'en ont que faire. Il faut voir comment ces dizaines de milliers de réfugiés afghans qui tentent simplement de fuir les bombardements, sont traités par l'armée pakistanaise, avec l'appui politique, nous dit-on, des autorités américaines. Le peuple afghan est pris véritablement en otage et les dirigeants US lui demandent de mourir en secret et en silence sous les

bombes, de famine ou de maladie, puisque les hôpitaux du pays sont démunis.

Voilà comment est donné devant le monde entier le spectacle honteux et insupportable de la barbarie des dirigeants des pays les plus avancés du monde. Mais qu'espérer de plus de la part des dirigeants d'un monde capitaliste, qui derrière le vernis bien mince de la civilisation et de la culture, ne considèrent les hommes, les femmes, la population fondamentalement que comme de la chair à produire, ou de la chair à canon si besoin est.

P.S.

En toute « démocratie »

LES USA À LA RECHERCHE DU FUTUR RÉGIME DE L'AFGHANISTAN

En même temps qu'ils écrasent la population afghane sous les bombes, les dirigeants américains s'emploient à mettre sur pied le futur gouvernement du pays. Cela se fait à coups de tractations secrètes, de rencontres à Peshawar entre les émissaires des USA et de l'ONU, les commandants de « l'Alliance du Nord », les envoyés de différents chefs de clans ralliés et tout un monde de notables qui n'attendent que le moment de quitter leurs belles villas au Pakistan pour regagner Kaboul. Fins connaisseurs en matière de démocratie, les services secrets pakistanais tiennent également leur place dans ce ballet. Il n'y a guère que la population afghane dont personne n'envisage de demander l'avis,

considéré comme négligeable par tout ce beau monde. Pour les dirigeants américains comme pour les autres, il est tenu pour évident que chefs de tribus et commandants militaires « représentent » les populations qui subissent leur loi, et que la démocratie consiste uniquement à obtenir l'appui de ces seigneurs de la guerre.

Dans la laborieuse gestation de cet « après talibans », on a vu apparaître ces derniers temps un nouveau protagoniste : le « taliban modéré ». Il pourrait s'agir de ces commandants ou ministres talibans qui font en ce moment des voyages discrets au Pakistan. Colin Powell, secrétaire d'Etat américain, a introduit cette nouvelle notion lors de sa conférence de presse commune avec le pré-

sident pakistanais. « Si vous vous débarrassez du régime actuel a-t-il expliqué, il y aura encore des gens qui peuvent trouver que les enseignements et les croyances du mouvement taliban sont suffisamment importantes pour qu'ils désirent participer au développement d'un nouvel Afghanistan ».

Que les enseignements et les croyances en question consistent à soumettre toute la population à une dictature moyenâgeuse, à interdire aux femmes de se soigner, d'étudier, d'avoir la moindre liberté, les forçant à vivre sous la menace permanente de châtiments d'une cruauté inouïe, cela importe peu au secrétaire d'Etat américain. Les images insoutenables diffusées à ce sujet depuis des semaines par les télévi-

sions occidentales sont tout juste bonnes à justifier l'intervention américaine. Mais quand il est question de l'avenir de l'Afghanistan, c'est-à-dire des intérêts des Etats-Unis dans la région, le dirigeant américain a vite fait de les oublier.

Pourquoi d'ailleurs en serait-il autrement, puisque de telles exactions n'ont pas empêché les USA de soutenir la marche des talibans vers le pouvoir, et qu'elles sont d'ailleurs commises dans bien des dictatures amies des Etats-Unis, comme l'Arabie Saoudite ? Ces talibans, dont les USA aimeraient bien susciter le ralliement, ce n'est pas vis-à-vis des femmes qu'ils leur demandent de la modération, c'est vis-à-vis des intérêts de l'impérialisme américain.

Il faut d'ailleurs avouer que de tels individus ne dépareraient guère dans la coalition hétéroclite que sont en train de mijoter les dirigeants américains dans le dos de la population afghane. Ils prendraient dignement place parmi des chefs de clans dont on nous dit qu'ils vont retourner leur veste grâce aux dollars de la CIA, des commandants de l'Alliance du Nord qui n'ont pas été les derniers à pratiquer viols et tortures quand ils étaient les maîtres à Kaboul, des affairistes promus grandes figures

de la résistance, le tout chapeauté par un ex-roi auquel tous ces gens-là reconnaissent pour principal mérite d'avoir 86 ans et donc d'être bientôt appelé à disparaître.

Voilà donc le fin du fin en matière de démocratie pour les dirigeants américains. Sans parler de la manière particulièrement inquiétante dont ils sont en train de jouer sur les particularismes ethniques au sein de cette coalition. Au nom de la nécessité que les Pachtounes soient représentés en force, ils marginalisent l'Alliance du Nord, dont ils se méfient. On voit percer en filigrane la vieille politique consistant à diviser pour régner, chère à tous les colonisateurs, mais qui a déjà fait couler tant de sang en Afghanistan et ailleurs.

Ces manœuvres menées au nom du peuple afghan, mais en fait sans lui et contre lui, montrent mieux que tout en quoi consiste cette fameuse « démocratie » dont se revendiquent les dirigeants américains. Rien de plus qu'un alibi dont ils peuvent se prévaloir pour bombarder les peuples quand les intérêts de l'impérialisme sont en jeu.

Daniel MESCLA

Israël-Palestine

L'IMPASSE SANGLANTE DE SHARON

24 morts palestiniens : tel était le bilan des attaques israéliennes contre les territoires palestiniens, cinq jours après l'assassinat, le 17 octobre, du ministre israélien du Tourisme Rehavam Zeevi par des membres du FPLP, le Front Populaire de Libération de la Palestine. La réponse d'Israël a été une opération militaire dans les Territoires, la plus importante paraît-il depuis l'entrée en application des accords d'Oslo. Les plus importantes villes de Cisjordanie ont été bouclées par les blindés israéliens, ceux-ci procédant même parfois à des incursions au cœur des villes. A Jenine, c'est une école de palestinienne de douze ans qui a été tuée par les tirs israéliens, touchée en pleine tête au pied du tableau noir de sa classe...

L'EXTRÊME DROITE CRIE VENGEANCE

Rehavam Zeevi, le ministre israélien assassiné, était dirigeant du parti Union Nationale, un parti ultra-nationaliste prônant l'expulsion de tous les Palestiniens des Territoires. Sa mort a donc déclenché les surenchères de l'extrême droite israélienne, réclamant du Premier ministre Sharon qu'il « venge » Zeevi. Les attaques de l'armée israélienne ont été au-delà. En même temps que le gouvernement israélien exigeait de l'Autorité palestinienne l'arrestation des responsables du FPLP, l'armée assassinait trois militants du Fatah accusés d'avoir participé à une attaque contre des colons. En même temps qu'il proclame qu'il ne cédera pas au « terrorisme » qu'il accuse Arafat de couvrir, Sharon se livre lui-même au terrorisme en grand, aussi bien par les menaces de l'armée contre l'ensemble de la population palestinienne que par l'assassi-

nat individuel de militants. Et bien avant que le FPLP n'assassine Rehavam Zeevi, il faut rappeler que le dirigeant du FPLP Abou Ali Mustapha avait été assassiné, à l'automne 2000, par un tir de missile de l'armée israélienne.

Il y a quelques semaines les dirigeants américains, protecteurs d'Israël, avaient fait quelques pressions sur Sharon pour que celui-ci modère quelque peu ses attaques anti-palestiniennes au moment où la mise sur pied de la coalition anti-Ben Laden nécessitait de ne pas faire trop mauvaise figure devant l'opinion arabe. Mais là ils se sont bornés à qualifier les incursions israéliennes d'« inutiles » car « compliquant la situation ». Alors, une fois de plus le conflit israélo-palestinien semble s'enfoncer dans une vendetta sans fin, une vendetta où cependant les armes ne sont pas égales : l'Etat d'Israël attaque avec les moyens d'une armée moderne, bouclant des territoires, affamant tout un peuple à qui il continue de nier le droit élémentaire à l'existence nationale, tandis que celui-ci répond par des attentats individuels, des attentats suicide qui sont l'arme des pauvres et des désespérés.

SHARON, UNE POLITIQUE QUI MÈNE À L'IMPASSE...

Sharon, le général jusqu'au-boutiste, le responsable de l'invasion du Liban en 1982 et des massacres de Palestiniens à Sabra et Chatila, est arrivé au gouvernement il y a six mois en promettant d'en finir par la manière forte avec la seconde Intifada, qu'il avait lui-même fait éclater il y a un an, en septembre 2000, par son intrusion provocatrice sur l'esplanade des mosquées de Jérusalem. Il est évident aujourd'hui que tous les tanks qu'il peut envoyer, les rodomontades auxquelles il se livre, sont impuissants. Le peuple palestinien, qui connaît depuis plus de cinquante ans la

situation des camps de réfugiés, qui subit depuis plus de trente ans l'occupation militaire israélienne en Cisjordanie et à Gaza, peut engendrer autant et même bien plus de combattants, autant de jeunes prêts à mourir avec la bombe qu'ils portent, que l'armée israélienne n'en tue au cours de ses incursions.

Alors, au bout des expéditions militaires de Sharon, il n'y a rien, rien d'autre que d'autres expéditions militaires, d'autres ripostes à d'autres attentats, et pas en tout cas la sécurité promise par Sharon à la population israélienne. La politique des dirigeants israéliens – de Sharon aujourd'hui comme de Barak hier – est une impasse sanglante, et cela d'abord pour la population israélienne elle-même. Obligée depuis cinquante ans de vivre sur un pied de guerre permanent, aujourd'hui dans la peur des attentats suicide, les surenchères guerrières de Sharon, de l'extrême droite et des colons qui crient vengeance l'enferment dans un piège sans issue. Et au moment où les Etats-Unis, pour défendre leur domination planétaire, se lancent dans une nouvelle offensive guerrière au Moyen-Orient, la population israélienne risque d'être encore plus victime, à sa manière, de la politique de ses dirigeants.

... POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS AMÉRICAINS

Car l'enjeu réel de tout cela, en fait, n'est évidemment pas les colonies installées par des colons, exaltés et imbéciles, sur les collines de Cisjordanie au motif que la Bible les leur aurait promises il y a quelques milliers d'années. Depuis cinquante ans, sous prétexte de créer un havre pour les Juifs, les dirigeants d'Israël ont engagé leur population dans une voie qui ne peut que leur attirer la haine croissante des populations arabes environnantes, ne lui laissant pas d'autre choix que de se laisser

enrôler comme armée d'appoint aux Etats-Unis, aidant ceux-ci à faire planer une menace armée sur la région et sur ses puits de pétrole, au cas où les dirigeants des Etats voisins voudraient si peu que ce soit les soustraire à la tutelle des compagnies américaines.

Les dirigeants américains ont obtenu officiellement le soutien des principaux dirigeants arabes à leur offensive guerrière en Afghanistan. Mais cela ne doit pas faire illusion. En réalité cette offensive, si elle dure, ne pourra qu'attiser encore un peu plus l'opposition des populations de ces pays à la politique américaine, et à celle de leurs propres dirigeants. La situation de régimes comme ceux d'Arabie Saoudite, des Emirats ou même d'Egypte ou de Syrie, pourrait s'avérer de plus en plus fragile, augmentant encore la tension dans tout le Proche et le Moyen-Orient.

Dans ce contexte, la fuite en avant d'un Sharon, ses proclamations assimilant la lutte contre Arafat à la lutte des Etats-Unis contre Ben Laden reflètent un choix : celui d'enchaîner encore un peu plus la population israélienne à son rôle guerrier de supplétif des intérêts américains dans la région, en faisant le calcul que les Etats-Unis en auront peut-être bientôt besoin, et cesseront donc de faire la moue devant la politique d'un Sharon.

Il n'est même pas certain que le choix de Sharon correspondra à celui des dirigeants américains, qui pourraient préférer tenter de ménager leurs alliés arabes. Mais de toute façon, ce choix n'est pas dans l'intérêt de la population israélienne. Pour elle, il ne peut y avoir d'autre choix, à long terme, que celui d'une coexistence fraternelle avec les peuples voisins. Et cela implique, de façon vitale, de rompre avec la politique guerrière dans laquelle l'enfoncent ses dirigeants.

André FRY



Un char israélien écrase tout sur son passage dans la ville palestinienne de Beit Jala.

Elf accusée de complicité de crime contre l'humanité

Une plainte vient d'être déposée à Bruxelles contre TotalFinaElf et l'actuel président de la République du Congo, Denis Sassou-Nguesso, pour « crimes contre l'humanité ».

Les faits reprochés à la société pétrolière remontent à 1997, date du début de l'insurrection militaire de Sassou-Nguesso contre son rival, le président d'alors, Pascal Lissouba. C'est à l'issue de cette troisième guerre civile en dix ans que Sassou-Nguesso, qui avait déjà été président et « protégé » d'Elf de 1979 à 1991, est revenu au pouvoir ; dans la foulée, il y a eu de nombreux massacres, des pillages et des viols qui ont contraint un demi-million de personnes à fuir.

Le soutien apporté par TotalFinaElf aux « Cobras » de Sassou-Nguesso, est « incontestable et déterminant » selon l'ancien PDG d'Elf lui-même, Loïc Le Floch-Prigent. La compagnie pétrolière, dont le service « sécurité » est depuis toujours dirigé par d'anciens militaires et membres des services secrets, a alimenté en sous-main toutes les parties en conflit depuis une trentaine d'années – c'est-à-dire depuis la découverte de pétrole au Congo-Brazzaville où Elf possède aujourd'hui près de 500 puits et d'où elle tire 12 % de sa production. Mais en 1997, Elf serait allée encore plus loin, en acheminant par exemple des armes venues du Gabon ; selon certains témoignages, des massacres auraient même été commis à partir d'hélicoptères frappés du sigle Elf.

Ce procès, s'il a lieu, aidera peut-être à lever un coin du voile sur les infamies commises en Afrique par ce fleuron du capitalisme français. Mais évidemment, il est peu probable, en particulier, que Sassou-Nguesso ou les représentants de TotalFinaElf se rendent à la convocation du tribunal en Belgique. Si la plainte a été déposée dans ce pays, c'est en vertu du principe de « compétence universelle » adopté par les Nations unies, qui autorise les tribunaux de tout pays dans le monde à recevoir des plaintes pour les crimes « imprescriptibles » – comme les crimes contre l'humanité –, et parce que la Belgique est l'un des rares pays à avoir modifié sa législation nationale pour la mettre en conformité avec ce principe. Il y a quelques années, un tribunal parisien s'était déclaré incompétent pour examiner une plainte similaire déposée à Paris par Pascal Lissouba qui accusait Elf de complicité dans la mort de plusieurs milliers de personnes au moment du coup d'État. Et, on l'a vu dans d'autres affaires, ce n'est pas le gouvernement français qui ira demander des comptes à TotalFinaElf !

Sylvain ROCHE

Un nouveau RER Gare de l'Est-Roissy?

IL FAUT DES TRANSPORTS EN COMMUN DE QUALITÉ POUR TOUS!

La SNCF, Réseau Ferré de France et Aéroports de Paris se sont actuellement associés dans un GIE (Groupement d'intérêt économique) appelé CDG Express et ayant pour objet d'étudier les conditions de réalisation d'une nouvelle ligne de RER reliant la Gare de l'Est de Paris à l'aéroport de Roissy.

Dans ce projet, les trains seraient des rames directes Paris-Roissy sans arrêt dans les gares de banlieue avec enregistrement des bagages possible dès la Gare de l'Est. La ligne serait entièrement souterraine de Noisy-le-Sec à Roissy et le tunnel serait construit sous les habitations de Bondy, Pavillons-sous-Bois, Aulnay, Sevran, Villepinte, Tremblay et Mitry-Mory.

L'idée de développer les transports en commun pour désengorger la circulation routière autour de Paris peut séduire. Mais s'agit-il vraiment de cela? La question se pose.

Tout d'abord, pourquoi ce silence pratiquement total qui entoure ce projet auprès des populations directement concernées par la construction du tunnel? Il existe en principe une concertation préalable dans les communes visées mais, en pratique, cela s'est réduit à une brochure publicitaire avec un tracé vague de la ligne et quelques panneaux, le tout disponible en mairie, et un site Internet. C'est donc par hasard que les résidents des quartiers à proximité du canal de l'Ourcq ont découvert que la SNCF allait faire construire cette ligne sous leurs pieds, alors que l'ampleur d'un tel projet exigerait pour le moins une véritable transparence de la part de

ses promoteurs et des moyens de contrôle de la population sur les décisions à prendre et ce qu'elles impliquent.

Car l'inquiétude est grande quant à la solidité du sous-sol et aux nuisances liées à la mise en service de cette nouvelle ligne (bruits, fissures, vibrations). L'exemple des dégâts liés à la construction de la ligne Eole (ligne D) est encore dans les mémoires.

Et puis, l'autre point contestable est le caractère prioritaire qui serait donné à cette ligne. La ligne Orly-Val, qui remplit le même office pour l'aéroport d'Orly, est aujourd'hui sous-utilisée et du coup régulièrement renflouée par les caisses de l'Etat. Cette nouvelle ligne Gare de l'Est-Roissy apparaît comme une ligne de prestige pour attirer les touristes étrangers et les hommes d'affaires en les faisant voyager à l'écart des banlieusards. Mais la ligne B

du RER dessert déjà Roissy. La SNCF a mis en place depuis des années, et au détriment des dessertes qui existaient auparavant, des trains directs Gare du Nord-Roissy et les usagers de la ligne constatent chaque jour que les directs sont pratiquement vides, alors que les trains qu'ils empruntent pour rentrer chez eux du travail sont pleins aux heures de pointe.

Il serait bien plus urgent, dans ces conditions, de rénover les lignes de banlieue. Les quatre milliards de francs d'ores et déjà prévus comme frais d'investissement en infrastructure dans le nouveau chantier seraient bien plus nécessaires pour améliorer les transports en commun des habitants de la banlieue, plutôt que d'essayer d'attirer une poignée supplémentaire de clients de l'aéroport, plus enclins à prendre un taxi qu'à prendre le train à la Gare de l'Est pour un aller

simple à 100 F (prix indicatif donné par la SNCF).

Les grosses entreprises qui construiront le tunnel et la nouvelle voie évaluent certainement déjà le profit qu'elles pourront tirer de l'opération. Mais pour les habitants de la banlieue Nord-Est qui ne bénéficieront d'aucun avantage mais auront sans doute à supporter bien des nuisances, c'est moins évident. L'évidence, ce serait que les pouvoirs publics décident d'investir massivement dans les transports quotidiens que les habitants de banlieue et les travailleurs utilisent tous les jours. Qu'ils améliorent le confort des rames et des gares, les rendent moins chers et plus nombreux, embauchent en conséquence un nombre suffisant d'agents, voilà qui est une priorité, une vraie!

Claire LACOMBE

3^e aéroport parisien en débat

LES POLITICIENS FONT DU VENT

On ne sait quelle mouche a piqué le gouvernement, mais il a décidé de ressortir de son trou un vieux serpent de mer: la question du 3^e aéroport international, à l'échéance de quinze ou vingt ans, devant venir épauler Roissy. Vieux débat, puisqu'il avait agité les années 1990 pour finir par le choix d'un site non loin de Chartres, choix qui fut abandonné quelques années plus tard.

C'est dire l'urgence de ce choix stratégique, quelques mois après l'ouverture de la dernière piste de Roissy. Plus exactement ceci explique cela: c'est-à-dire que le ministre des Transports du gouvernement Jospin, Gayssot, après toute une mise en scène pour dire qu'il voulait écouter les riverains de Roissy avant d'auto-

riser la construction d'une nouvelle piste d'atterrissage, avec l'augmentation parallèle du passage d'avions, n'a évidemment tenu compte que du seul avis des compagnies aériennes, d'Aéroports de Paris (ADP) et de tous ceux qui ont des intérêts financiers dans la plate-forme de Roissy.

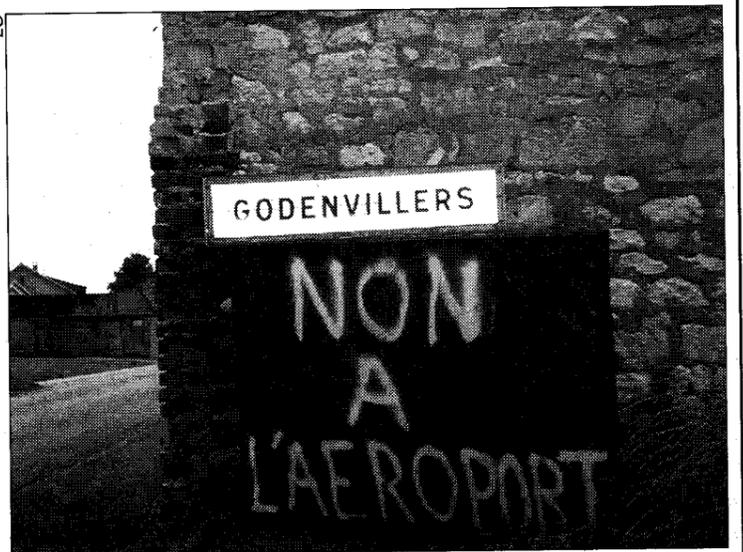
Alors aujourd'hui, pour donner le change aux habitants de cette zone très peuplée et donc composée de beaucoup d'électeurs, il a annoncé son intention de remettre sur le tapis ce 3^e aéroport, dont le but officiel serait de limiter l'extension du trafic aérien sur Roissy à 70% de ses capacités. Et du coup le gouvernement a sélectionné lui-même un certain nombre de sites pouvant faire l'affaire, consultant pour la forme les populations, mais se réservant, comme à chaque fois, le choix final du site.

Or il se trouve que quatre des huit sites retenus se trouvent en Picardie. Les uns proposés par la

Direction générale de l'aviation civile, un autre par la Chambre de commerce d'Amiens, un autre... par les élus du PCF.

Cela a soulevé l'émotion des populations concernées. Emotion légitime pour les plus humbles, car ils ont le sentiment que ce qui pourrait être fait risque de se tramer dans leur dos, ne serait-ce qu'en rendant invendables les maisons où ils habitent et qui sont souvent le fruit d'années de sacrifices pour les acquérir et les rénover. Mais cette inquiétude a été attisée par les élus de droite, donc opposés au gouvernement, qui se sont lâchés sans retenue à cette occasion.

Ainsi Patrice Fontaine, vice-président du Conseil régional, débarqué du RPR à cause de son alliance avec le FN en 1998, mais conseiller général d'un canton touché, déclarait dans la presse: «Le président de la Chambre de commerce de la Somme (...) défend des intérêts particuliers.



Il voit, cet aéroport depuis son quartier chic d'Amiens.» Un autre notable de droite, conseiller régional, conseiller général et premier adjoint au maire de Compiègne, emboîtait le pas à son collègue et mettait en accusation «la Chambre de commerce et le patronat». Le sénateur-maire de Compiègne, Marini, RPR, classé à droite de la droite, connu pour être un adversaire acharné du minuscule impôt sur la fortune, n'a pas hésité à appeler de façon pathétique à descendre dans la rue pour s'opposer au projet: «Il faut mobiliser toutes les opinions politiques confondues... les élus, les agriculteurs avec leurs tracteurs, les pompiers, les harmonies municipales, les anciens combattants.» Jusqu'au maire de Chantilly, ville très chic de l'Oise, par ailleurs conseiller régional, qui s'est joint à ce front de lutte «pour la défense des intérêts des populations».

S'il était nécessaire de rajou-

ter au grotesque de ces appels au peuple, il faut signaler, comme l'a ressorti à propos un hebdomadaire de l'Oise, que les mêmes combattants acharnés de ce projet de 3^e aéroport avaient été en 1996... les partisans tout aussi acharnés du même projet, en défendant la candidature de la Picardie. Un seul petit détail: à cette époque, c'étaient leurs amis Chirac-Juppé qui dirigeaient le gouvernement.

C'est dire le sérieux qu'on doit accorder aux déclarations de ces représentants de partis de gouvernement, ceux de la gauche gouvernementale ne faisant pas beaucoup mieux de leur côté, car n'hésitant pas, pour défendre le projet d'un troisième aéroport, à évoquer la nécessité de la lutte contre le chômage, oubliant de préciser qu'au mieux l'aéroport en question pourrait limiter le chômage dans quinze ans, et pas celui très insupportable d'aujourd'hui.

Toulouse

TOUJOURS L'INCURIE D'AZF

Plus d'un mois après l'explosion de l'usine AZF de Toulouse, la situation des sinistrés reste toujours aussi catastrophique. Le seul changement concerne les familles évacuées qui étaient hébergées dans des centres de loisirs. La ville de Toulouse a mis le paquet pour se sortir cette épine du pied: proposition de relogement dans les préfectures voisines, et même à Limoges et Mulhouse (!), et installation la semaine dernière de mobile homes à la périphérie toulousaine. Le préfet a également promis d'installer des familles dans des appartements réquisitionnés, mais cela reste encore des promesses. Ces familles relogées ont enfin une intimité, mais la galère continue: déménagement difficile ou impossible, formalités administratives interminables, changement d'école, etc.

Mais le gros problème qui concerne au moins 10000 foyers est celui des travaux. Et là, c'est la panne sèche: rien n'a commencé, et dans les très rares cas où l'ordre des travaux a été donné, on parle au minimum d'un délai d'un mois et demi pour les commencer.

La colère se manifeste

Mercredi 17 octobre, le comité des résidents de la cité du Parc a organisé une marche de protestation des familles. La marche a regroupé une centaine de personnes derrière une banderole: «*Relogements - Travaux - L'État doit réquisitionner*». Les slogans lancés par les manifestants, les enfants notamment, disaient l'ur-

gence de la situation des sinistrés: «*On veut une maison!*». La même banderole s'est retrouvée en tête du cortège lors de la manifestation du comité «*Plus jamais ça, ni ici, ni ailleurs*» du vendredi 19 qui a rassemblé plus de mille personnes, des sinistrés, des enseignants des écoles endommagées, des étudiants sans chambres, et aussi la banderole de la LCR et celle de Lutte Ouvrière («*TotalFinaElf assassin doit payer les réparations et maintenir l'emploi*»). La manifestation s'est terminée par la réquisition symbolique de trois appartements en ville.

Le maire de Toulouse vient d'avertir les Toulousains sinistrés qu'ils ne doivent pas payer la taxe d'habitation que les services fiscaux viennent d'envoyer. Dans le même temps elle admet que la mairie ne peut plus faire face à la situation. Douste-Blazy renvoie donc la patate chaude dans les mains du gouvernement, qui reste toujours muet. On en est là...

Et l'hiver approche! C'est pour ces raisons que plusieurs comités de sinistrés réclament que l'Etat mette tous ses moyens pour régler ne serait-ce que la pose d'urgence des vitres et fenêtres cassées en réquisitionnant les entreprises nécessaires, voire l'ensemble de la profession dans le mois qui vient.

Pour la petite histoire, on notera que *La Dépêche du Midi* s'est fait l'écho de l'inquiétude d'un élu socialiste du conseil municipal de Toulouse suite aux interventions du représentant des résidents de la cité du Parc lors des deux réunions excep-

tionnelles du conseil: «*Avec Baudis, ce ne se serait pas passé comme ça. Douste fait des erreurs. Qu'est-ce qui va empêcher désormais n'importe qui de s'exprimer au conseil municipal, sous le prétexte qu'il a un problème?*» Sans doute un adepte de la «*démocratie participative*» à la sauce socialiste d'aujourd'hui.

Dans les usines, c'est aussi l'inquiétude

Pour ce qui est des entreprises du secteur sud, on a appris que 2700 déclarations d'accidents du travail étaient parvenues à la Caisse d'assurance maladie, suite à l'explosion. La préfecture estimait mardi 23 octobre à 134 le nombre d'entreprises «*dont la pérennité peut être menacée*». Cela représente plusieurs milliers d'emplois. Les travailleurs de l'hôpital Marchant, dévasté par l'explosion, seront installés dans les locaux de l'hôpital Larrey. Il aura fallu quelques semaines de manifestations massives pour y parvenir. Une entreprise comme Tolochimie annonce du chômage technique à partir du 1^{er} novembre (une semaine de travail et trois à la maison), indemnisé a-t-on promis à 95% du salaire (primes non comprises). Quant à Grande Paroisse (AZF) le directeur garantit la paie jusqu'en novembre, mais ne dit rien quant à la suite. Et il y a tout ce que l'on ne sait pas encore, en particulier le sort des travailleurs des entreprises sous-traitantes de Grande Paroisse -AZF

ou de la SNPE (CTRA, Ponticelli, Samat, etc.). Et il y a les travailleurs des petites entreprises à proximité, qui ont fermé ou réduit leur activité. Ainsi les employés du magasin Darty détruit sont en bagarre pour obtenir d'être tous repris à Darty Blagnac. Mais pour le moment on ne sait combien ont été purement et simplement licenciés ou même «*démisionnés*».

L'avenir du site chimique

Après bien des rebondissements et manipulations en tout genre, la thèse de l'incident industriel est désormais la seule retenue. Toutes les tentatives pour disculper les dirigeants de l'entreprise de leurs responsabilités (attentat, missile, éclair lumineux) sont maintenant redevenues des rumeurs sans fondement.

Quant aux autorités, préfecture, mairie, qui ont tout fait pour sauver la mise à Total en reprochant par exemple au procureur chargé de l'enquête d'avoir pronostiqué à 99% un accident par négligence des dirigeants de l'entreprise, elles ne sont guère payées en retour. Ainsi la direction de Grande Paroisse les a passablement mis dans le pétrin en ne respectant même pas les valeurs limites de rejet fixées par arrêté préfectoral. Les services de la préfecture ont signalé que «*10 tonnes d'azote ammoniacal ont été déversées dans la Garonne alors que l'autorisation prévoyait un maximum de 1,5 tonne*». Les poisons qui restent encore dans la Garonne n'ont guère apprécié ni

les habitants voisins qui s'inquiètent à juste titre de la désinvolture de la direction d'AZF. Surtout quand on sait qu'il reste encore «*3861 tonnes de nitrates d'ammonium agricole et 860 tonnes de nitrates d'ammonium industriel à évacuer d'AZF et... 37 tonnes de phosgène à la SNPE*» (chiffres de la préfecture du 23 octobre).

L'Union locale CGT du Mirail reste la seule structure en place pour l'aide aux sinistrés. Au niveau juridique, pour régler les différends avec les assurances, pour discuter des nombreux problèmes d'emploi ou de chômage partiel, des militants venus de leurs entreprises ou de villes voisines donnent de leur temps pour assurer les permanences et les informations dans les zones industrielles. Beaucoup de dévouement face à une tâche considérable.

On discute beaucoup aussi du «*maintien du site chimique*» qui est une revendication de l'Union locale, malgré la volonté majoritairement exprimée dans les quartiers populaires de voir le site fermé et les dangers qui vont avec disparus du paysage sinon des mémoires. Mais comme le dit le tract Lutte Ouvrière à Grande Paroisse (AZF): «*Moulinex aussi a été maintenu mais seulement avec le tiers des salariés. Alors le seul objectif qui ne laisse personne sur le bord de la route, c'est de faire payer TotalFinaElf, d'exiger de l'Etat la mise sous séquestre des biens et capitaux de TotalFinaElf en garantie du paiement des salaires et des réparations, et aussi de se battre pour la sécurité maximum dans les usines, sous le contrôle direct des salariés et de la population.*»

Groupe Mornay

Après trois semaines de grève

LA DIRECTION RECULE

Au groupe Mornay, groupe de Caisses de retraite complémentaire AGIRC-ARRCO et d'institutions de prévoyance employant près de 1 800 travailleurs, après trois semaines d'une grève commencée le 27 septembre, la convention collective d'établissement (CCE) dénoncée par la direction -qui voulait la ramener au niveau de la convention collective de branche, moins favorable- a été rétablie sur décision du tribunal.

En effet, le 18 octobre, le tribunal des référés a jugé que la dénonciation de la CCE devait préalablement faire l'objet d'une information au comité d'entreprise et aux organisations syndicales. Si la direction ne fait

pas appel (la haute hiérarchie lui conseille d'en rester là), ce jugement pourrait faire jurisprudence.

Mais au-delà de cette décision juridique, le mouvement a été marqué par la mobilisation du personnel. C'était particulièrement visible lors de la manifestation nationale organisée à Paris pour l'audition du jeudi 11 octobre, dans le cadre du procès en référé intenté par le comité d'entreprise et les syndicats. Nous étions plus de 700 grévistes, sur 1 800 salariés dans tout

le groupe, venus des quatre coins du pays; il y avait aussi de nombreuses délégations de soutien représentant d'autres Caisses. Cela faisait plaisir de se revoir autrement que pour le boulot!

Le lendemain, nous avons décidé de ne pas attendre les bras croisés la décision du tribunal fixée au 18 octobre, et de tenter de faire céder la direction... en continuant la grève.

A Paris, nous étions plus de 200, tous les matins, à reconduire la grève, mais bien plus nombreux à participer aux temps

forts. L'arrogance et les mensonges de la direction ont beaucoup fait pour décider les hésitants à persévérer. Par exemple, dans une vidéo concoctée par la direction pour défendre son point de vue et diffusée dans tous les sites, le directeur général expliquait que la dénonciation de la CCE était «*indispensable à la survie de la Caisse*». Ce qui a provoqué le retour à la grève de nombreux camarades, notamment ceux de Toulouse, qui se sont remis en grève à 40.

Mais la direction a fait tra-

ner les choses en longueur. Finalement, après plusieurs rencontres infructueuses entre la direction, les syndicats et les grévistes, la décision du référé est tombée le 18 octobre, à 16h30: nous avons gagné! A Paris, dans la tour Mornay (près de la Gare de Lyon), les cris de joie s'entendaient du rez-de-chaussée jusqu'au 16^e étage!

Le lendemain, après s'être rassemblés dans les halls d'entrée, à Paris et Vincennes, nous avons repris le travail aux cris de «*Vive la grève et vive la convention!*» Reste la question du paiement des jours de grève que nous comptons bien obtenir dans le protocole de fin de grève, encore en discussion entre syndicats et direction.

Valéo

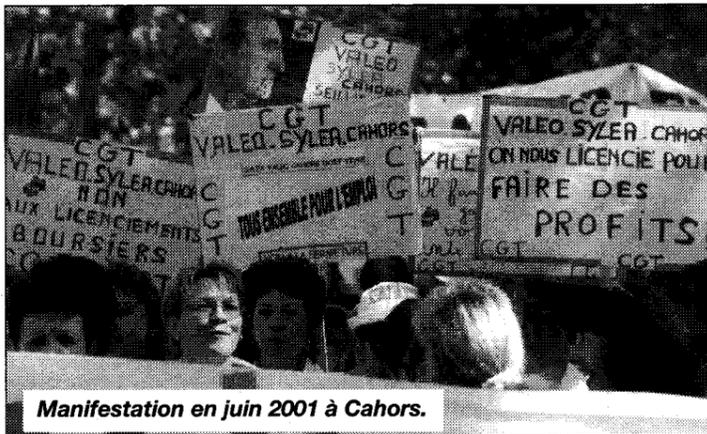
MOINS D'EMPLOIS POUR PLUS DE MAGOT

« S'il fallait redessiner le groupe, le nombre d'usines serait de 100 au lieu de 170. C'est un idéal », proclamait récemment un représentant de l'équipementier automobile Valeo.

Et un tel « idéal » ne reste pas une idée folle, remise au musée des objets insolites. Dès la fin de l'année, le nombre de sites devrait être réduit à 140. Valeo a déclaré qu'aux six fermetures d'usines déjà annoncées, il en ajoutait douze autres en Europe d'ici à la fin de l'année. La fermeture des usines de Vire et Cahors a déjà été annoncée, suivie d'autres en France ainsi qu'en Espagne et en Allemagne, tandis que 17 usines seront vendues à des sous-traitants.

Bien d'autres groupes capitalistes ont, ces derniers mois, mené une politique semblable : LUDanone, AOM, Bata, Siemens, Moulinex ou encore Alcatel qui, après avoir proclamé qu'il rêvait d'un groupe sans usines, a annoncé la fermeture de 50 sites...

Ce sont des capitalistes riches à milliards qui ces dernières années ont fait disparaître des milliers



Manifestation en juin 2001 à Cahors.

d'emplois. Valeo, contrôlé par une société appartenant à Seillière, le président du Medef, ne fait évidemment pas exception. On ne sait pas qui la perte annoncée de 174 millions d'euros sur les neuf premiers mois de l'année peut faire pleurer, après les bénéfices accumulés ces dernières années. Valeo a encore engrangé 290 millions d'euros de bénéfices en 2000.

Ce n'est pas aux actionnaires qu'on demande de rembourser, mais aux intérimaires de retrouver le chemin de l'ANPE – ils représentent 30% des salariés de

certain sites – et, si cela ne suffit pas, d'autres salariés embauchés « en fixe », si l'on peut dire, iront les rejoindre.

Quant à Seillière, non seulement il s'est sorti, sans écorner d'un centime sa fortune, de la faillite d'AOM, dont il était l'actionnaire majoritaire. Mais il continue à faire fructifier son pactole en faisant perdre leur gagne-pain à des milliers de salariés. Il réalise ainsi « l'idéal » de tous les patrons, devant lesquels le gouvernement socialiste s'incline avec respect.

Annie ROLIN

FCI Microélectronics Mantes-la-Jolie (Yvelines)

SUITE ET FIN DE LA GRÈVE

La grève chez FCI, à Mantes-la-Jolie, avait commencé le 26 septembre (voir LO n°1733).

Dans ce site qui fabrique des supports pour puces électroniques, la grande majorité des salariés de la production étaient en grève pour des augmentations de salaire. Les grévistes se relayaient devant l'usine tous les jours, dans une bonne ambiance. Ils se sont adressés à la population au péage de Mantes, sur les marchés et devant d'autres usines de la ville.

Jeudi 4 octobre, on apprenait que la direction assignait en référé 53 grévistes. Le lendemain, une délégation de plus de 60 grévistes s'est déplacée au tribunal de Versailles : l'avocat de la direction a attaqué les grévistes pour « entrave à la liberté du travail » et a demandé une astreinte de 100 000 F par jour... alors que les cadres et les non-grévistes ont toujours travaillé libre-

ment ! C'était tellement gros que la direction a été déboutée dès le lundi 8 octobre...

Les grévistes restent toujours aussi fermes, la direction a fini par entamer des négociations.

Le 16 octobre, elle annonçait une augmentation de 260 F brut mensuelle pour tous les salariés ; une augmentation de la prime d'équipe 2 X 8 de 300 F brut ; une prime « qualité/volumes » de 4 500 F brut pour l'année 2001 (la prime « qualité » prévue devait être de 2 500 F brut sur l'année).

En ce qui concerne le paiement des heures de grève, les grévistes toucheront le mois d'octobre complet, primes comprises, mais ils devront récupérer douze jours de grève sur seize.

Les grévistes sont dans l'ensemble satisfaits. Ils ont le sentiment que la direction a reculé. Ces trois semaines de grève vécues dans une ambiance chaleureuse n'ont déçu personne !

La Poste Centre de tri Créteil

LES POSTIERS ONT LE DROIT DE SAVOIR

Une alerte à la maladie du charbon a bloqué partiellement le centre de tri postal de Créteil pendant cinq jours. Une enveloppe laissant échapper de la poudre blanche a été en effet découverte sur une machine de tri automatique du courrier mardi 16 octobre vers 22 h.

Le premier réflexe des

chefs alertés a été de minimiser l'incident et de vouloir faire redémarrer les machines : « On nettoie, un coup de soufflette, et ça repart ! » Évidemment, les agents des machines avaient d'autres préoccupations que de passer le courrier à n'importe quel prix : y avait-il un risque, si minime soit-il, pour leur santé ? Face à l'attitude des chefs, ils ont

décidé d'utiliser leur droit de retrait, d'arrêter toutes les machines et d'exiger d'alerter la police et les pompiers, ce qui fut fait.

Ces derniers ont alors pris les choses en main pour confiner le local des machines, envoyer à l'hôpital treize collègues exposés à la poudre et faire des prélèvements de celle-ci pour l'analyser.

Il fallut aussi obliger la direction à venir exposer, avec le médecin de prévention, devant le reste du personnel, dans les autres brigades, en jour et en soirée, ce qui s'était passé et quelles mesures avaient été prises pour assurer la sécurité des postiers. Et le vendredi 19 octobre, la direction s'est fait encore tirer l'oreille pour venir expliquer

devant tout le monde que, si les résultats des analyses tardaient, c'est parce que le laboratoire de la police était saturé par d'autres alertes.

Après tout, c'est de notre santé à tous qu'il s'agit et chacun est en droit de savoir quel risque il prend au travail.

Correspondant LO

LES GARDIENS DE MUSÉE NE SE LAISSENT PAS FAIRE

Voilà déjà plus de deux semaines que les gardiens de musée sont en grève pour obtenir des garanties quant à l'application des 35 heures. La mise en place des 35 heures dans la fonction publique suscite d'autant plus de protestations que le gouvernement a décidé que la réduction du temps de travail se ferait « à effectifs constants », c'est-à-dire sans embauches et donc avec dégradation des conditions de travail des salariés et des services rendus aux usagers.

Même là où le gouvernement a finalement dû admettre qu'il faudrait embaucher, dans les hôpitaux, les embauches pro-

mises sont notoirement insuffisantes. Alors évidemment, la culture étant l'un des derniers soucis du gouvernement, les musées ne sont pas les premiers servis.

Les gardiens ont donc décidé de se faire entendre et ils ont multiplié les manifestations, devant Matignon puis à la pyramide du Louvre, et bloqué les principaux musées, que ce soit le Louvre, Pompidou ou le musée d'Orsay.

Le gouvernement, qui n'a rien cédé pour l'instant, a proposé de nouvelles négociations le 22 octobre. Les gardiens réclament entre autres le maintien de leurs acquis, ce qui est bien la moindre des choses, et la fin des emplois précaires.

Margny-lès-Compiègne (Oise)

LOCATAIRES EN COLÈRE

Début octobre, les locataires des immeubles HLM de la Cilova à Margny-lès-Compiègne, commune de la banlieue de Compiègne, dans l'Oise, eurent la mauvaise surprise de recevoir de cette société des avis de payer des charges de 2000 F en moyenne, en plus du loyer, alors qu'ils paient déjà environ 300 F par mois pour ces mêmes charges le reste de l'année.

Une dizaine de locataires décidèrent de voir le responsable de la Cilova pour demander les justificatifs de ces

charges. Celui-ci commença par faire des difficultés, d'abord pour recevoir tout le monde, ensuite pour montrer les justificatifs réclamés. Finalement, il dut céder.

Les locataires découvrirent alors avec étonnement des factures d'électricité très différentes d'un immeuble à l'autre, des dépenses facturées qui ne devraient pas être attribuées aux locataires, des dépenses anormalement élevées de locations de containers poubelles etc.

Un courrier-pétition, lancé

pour demander des éclaircissements, eut vite beaucoup de succès auprès des locataires. En même temps, il fut décidé de différer le paiement des charges. Une réunion de locataires, samedi 20 octobre, a commencé à préparer le prochain rendez-vous avec le responsable de la Cilova, un autre responsable d'ailleurs, le premier ayant été « déplacé ».

Tout le monde, content d'avoir commencé à agir collectivement, est bien décidé à ne pas en rester là.

MOULINEX

Pour garantir la vie des salariés

IL FAUT RÉQUISITIONNER LES PROFITS

Lundi 23 octobre, au bout d'un mauvais feuillet de plusieurs semaines, les salariés de Moulinex ont appris le sort qui leur était réservé par le tribunal de commerce: 3744 licenciements secs en France, 5144 dans le monde sur un effectif initial de 8800 personnes. Dans les tout prochains jours, des milliers de familles vont recevoir la lettre de licenciement qui va les transformer en chômeurs, et les plonger dans l'angoisse du lendemain. C'est un séisme économique pour toute une région. En Basse-Normandie, où Moulinex était encore un des tout premiers employeurs privés, cinq des six usines existantes ferment, provoquant 3425 licenciements.



Et encore, la saignée sur les emplois que va provoquer le retrait financier des actionnaires et le dépôt de bilan qui s'en est suivi risque encore de s'alourdir dans les jours et les mois à venir. Tout d'abord, le repreneur SEB, avec à sa tête Thierry de la Tour d'Artaise, a annoncé que la reprise de certains sites n'était que provisoire, sans garantie pour l'avenir. En fait, SEB est bien plus intéressé par la reprise de la marque Moulinex et de celles qu'elle possédait comme Krups, que cette opération lui permet de réaliser à bon compte, que par la reprise des salariés, auxquels la compagnie ne donne aucune garantie d'avenir. Les seules garanties que le patron de SEB a dû donner sont à ses actionnaires, en leur promettant une reprise juteuse pour eux, et aussi aux banques qui n'oublient pas leurs intérêts.

Mais, en plus, reste en suspens le sort des milliers de salariés de la division Brandt, qui a été détachée en cours de procédure par le tribunal de commerce. Ses effectifs en France sont quasiment les mêmes que ceux de Moulinex.

On a beaucoup parlé d'une autre offre de reprise par un fonds d'investissement FIDEI, mais ce projet prévoyait lui aussi des milliers de licenciements, même s'il y en avait 1 000 de moins en France, du moins dans un premier temps. Car cela fait des années que les salariés de Moulinex ont dû subir plan de licenciements sur plan de licenciements. En France, ses effectifs étaient ainsi passés de 12 000 à 5 600. Mais si les salariés ainsi jetés à la rue perdent tout, leur salaire dans un premier temps, et leurs maigres biens, leurs maisons dans un deuxième s'ils ne trouvent pas d'emploi, ce n'est pas le cas des patrons et des

actionnaires qui se sont succédé à la tête de l'entreprise.

Le travail des salariés du groupe a généré des milliards de profits, qui se sont accumulés sur les comptes privés des actionnaires. Cet argent leur reste acquis, et on ne demande rien à ceux qui se sont ainsi enrichis du pillage du travail des salariés, pas même à ce monsieur Naouri qui, à la tête de son fonds d'investissement, avait pris un temps le contrôle du groupe. Ce même Naouri, ex-chef de cabinet du ministre socialiste des Finances Bérégovoy en 1983, qui, poursuivi pour délit d'initié et accusé de s'être enrichi grâce à la connaissance des petits secrets industriels propre à sa fonction, avait dû écourter son office au ministère. C'est le principe de cette société capitaliste: grâce aux mécanismes des sociétés anonymes, les patrons ne peuvent être tenus responsables que

pour le montant des sommes mises dans une société sous forme de capital, et de rien d'autre, et ne sont nullement obligés d'entamer les fortunes qu'ils ont pu amasser grâce à cela, même s'ils ont par exemple pillé la trésorerie de la société tombée sous leur coupe.

Alors le gouvernement et Fabius, qui aurait personnellement soutenu cette reprise, sont bien plus préoccupés de l'avenir des actionnaires de SEB que de celui des salariés. Aux uns l'assurance de profits, aux autres rien, si ce n'est la promesse sempiternelle faite à l'occasion de chaque grosse opération de licenciements: la réindustrialisation de la région. De la Lorraine au Nord et au Midi, ce sont les mêmes mensonges qu'osent ressortir sans honte les gouvernants du moment, aujourd'hui Guigou et Jospin. Ces réindustrialisations n'ont jamais empêché des milliers de chômeurs de finir en fin de droits à 2 600 F par mois ou au RMI.

Il serait pourtant plus simple d'empêcher les licenciements sur des emplois existants que d'essayer d'en créer d'hypothétiques. Si Jospin se déclare impuissant à empêcher les patrons de jeter ainsi les salariés à la rue, par refus de s'attaquer, ne serait-ce qu'un peu, à leurs droits, comment peut-il prétendre leur imposer d'embaucher?

Pour l'ensemble du monde du travail, où chacun peut être la prochaine victime de cette course sans fin aux profits, la seule issue est d'imposer l'interdiction de tous les licenciements, sous peine de réquisition des entreprises concernées et des profits gigantesques accumulés par les patrons des grands groupes industriels et financiers auxquels elles appartiennent.

Paul SOREL

Moulinex Cormelles-le-Royal (Caen)

À l'usine Moulinex de Cormelles-le-Royal, lundi 22 octobre 2001, un groupe de travailleurs s'est retrouvé comme chaque jour. La décision du tribunal devant tomber pour 15 heures, une partie des salariés est allée occuper la Chambre de commerce. Puis, pour l'heure de la proclamation de la décision du tribunal, un nombre plus important que d'habitude se sont retrouvés à l'usine.

Le tribunal a donc décidé de favoriser le projet SEB, condamnant les usines de Falaise, Bayeux, Caen, Alençon, presque toutes les usines dans le Calvados, et laissant sur le carreau des milliers de travailleurs,

3 700 licenciés en France. La décision a bien sûr été sur le moment comme un coup de massue. Beaucoup espéraient que l'autre projet, promettant le maintien de plus d'emplois, serait retenu. Mais surtout, le sentiment général était que tout le monde était complice pour faire le jeu des banques, qui semblent avoir été à l'origine des décisions depuis le dépôt de bilan jusqu'à aujourd'hui.

Le soir même, il y avait le Conseil municipal à Caen, et une quarantaine de travailleurs se sont invités. Deux d'entre eux ont exprimés leur dégoût devant l'attitude de tous les politiciens, à plat ventre devant les déci-

sions financières. Ensuite, le maire a reçu les travailleurs pour discuter, interrompant le Conseil. Elle s'est engagée à mettre en place un fonds d'aide d'urgence, et aussi, avec le Conseil régional, à développer les projets de réindustrialisation. Bien sûr, tout le monde trouve aberrant de liquider une usine en partie neuve, et cela nourrit l'espoir qu'on reprenne en partie l'activité. Mais visiblement ce que les politiciens, droite et gauche, ont en tête, c'est encore de prendre des fonds publics pour attirer des patrons, alors que personne ne semble vouloir demander de comptes aux banques

et aux actionnaires passés.

Et puis le fonds social d'urgence, censé être là pour les travailleurs habitant Caen en grande détresse du fait d'un licenciement brusque, est d'un montant de... 150 000 F. Les travailleurs se sont bien fait préciser que c'était 150 000 F en tout, et pas par personne, tellement cela semblait peu. Comme l'a fait remarquer un conseiller municipal, c'est quatre fois moins que le budget voté au même Conseil pour le seul nettoyage des tags.

Tout le monde est reparti décidé à ne pas en rester là et à continuer à se retrouver à l'usine dès le lendemain matin.

APRÈS LA DÉCISION DU TRIBUNAL

Paris 1931:
l'Exposition
coloniale

QUAND LES DIRIGEANTS FRANÇAIS EXALTAIENT LEUR « MISSION CIVILISATRICE » COLONIALE

C'est Gaston Doumergue, alors dans la dernière année de son septennat présidentiel, le ministre des Colonies Paul Reynaud et le maréchal Lyautey, ancien résident général au Maroc, figure symbolique de la colonisation, qui inaugurèrent le 6 mai 1931 l'Exposition coloniale internationale, installée à Paris, bois de Vincennes. Cette exposition, qui ouvrit ses portes jusqu'au mois de novembre 1931, devait exalter la grandeur de l'empire colonial français, alors le second empire colonial derrière la Grande-Bretagne, et vanter les « bienfaits » de la colonisation.

LE COLONIALISME AFFICHÉ

Si d'autres empires coloniaux étaient présents, la part belle était donnée à l'empire français. Des affiches publicitaires disaient : « Pourquoi aller en Tunisie quand vous pouvez la visiter aux portes de Paris ? » Des palais et des villages furent reconstitués : le palais marocain, la rue d'un village soudanais, la grande mosquée de Djenné pour le Niger, l'immense temple khmer d'Angkor Vat, dont la masse dépassait celle de la basilique du Sacré-Cœur, qui représentait la présence française en Indochine. En ces années où le sort de l'Indochine était remis en question, on fit une large place à ce « joyau de la colonisation française » : la part réservée aux seuls palais et temples d'Indochine représentait, à elle seule, le dixième de la superficie totale de l'exposition. Les dirigeants français, qui parlaient beaucoup de dignité humaine, firent même venir depuis les colonies des « indigènes » pour remplir ces villages et rues reconstitués. Des Canaques furent montrés au Jardin d'acclimatation, comme des animaux dans un zoo, et présentés comme des cannibales.

Outre la propagande sur les soi-disant bienfaits de la colonisation et la « mission civilisatrice de la France », l'objectif était aussi de donner à l'homme d'affaires l'envie d'investir.

Lyautey avait demandé qu'on insistât aussi sur les réalisations de la « politique indigène » et les progrès économiques dus à la colonisation.

Le grand reporter Albert Londres avait rappelé, trois ans avant l'Exposition coloniale, qu'en Afrique, « en deux cents kilomètres de voie ferrée, dix-sept mille nègres furent sacrifiés... Un nègre par traverse. » André Gide avait dénoncé, dans un de ses livres de récits de voyage en Afrique : « Le chemin de fer Brazzaville-Océan est un effroyable consommateur de vies humaines ». Voilà ce qu'il en était des « progrès » apportés par la colonisation, ce dont Lyautey et les autres organisateurs de cette Exposition coloniale ne se vantèrent pas !

33 millions de tickets furent vendus en 6 mois. Les organisateurs estimèrent à 8 millions le nombre des visiteurs différents, soit, pensaient-ils, 4 millions de Parisiens, 3 millions de provinciaux et 1 million d'étrangers. Dans les milieux gouvernementaux, on affirmait que le but fixé avait été atteint : « L'esprit colonial avait pénétré les masses populaires ».

RÉVOLTES DANS LES COLONIES

Mais en fait ces années 1930 furent des années d'agitation révolutionnaire, dans les colonies indochinoises en particu-

lier. Il y eut des soulèvements en Indochine, féroce réprimés. « Le communisme, disait le ministre des Colonies Paul Reynaud le 23 février 1931, veut chasser la France de l'Indochine ». A l'occasion des manifestations du 1^{er} mai 1931, alors que l'Exposition coloniale allait s'ouvrir, il y eut des manifestations et la répression fit plusieurs centaines de morts du côté des manifestants indochinois.

Ces massacres et la grande misère des peuples des colonies, il n'en fut bien sûr pas question à l'exposition de Vincennes.

Des anticolonialistes, en France, cherchèrent cependant à dénoncer « leur » colonialisme. Ainsi la Ligue contre l'oppression coloniale et l'impérialisme, le PCF et la CGTU lancèrent une grande campagne d'agitation contre « l'Exposition internationale de l'impérialisme ». Cette Ligue française contre l'impérialisme organisa à Paris une « Exposition anti-impérialiste » qui présentait « la vérité sur les colonies », avec des photographies sur les guerres

coloniales, ou des graphiques sur « les profits fabuleux » des sociétés capitalistes. Il y eut aussi, dans diverses villes françaises, des comités de lutte contre l'Exposition coloniale qui distribuèrent des tracts en langue vietnamienne, malgache et française dénonçant « l'oppression sanglante des impérialistes exploités », « l'œuvre de civilisation, cette pure hypocrisie aux dessous ignobles ». Le Secours Rouge International avait préparé de minces brochures anticolonialistes présentées sous le titre : « Le véritable guide de l'Exposition coloniale contenant des chiffres accablants sur la répression dans les principales colonies françaises et des dessins illustrant violences et massacres. » Le Parti Communiste qui, en cette année 1931, ne s'était pas encore transformé en défenseur de l'empire colonial, dénonçait lui aussi l'impérialisme français et sa politique colonialiste. Des écrivains du groupe surréaliste, dont André Breton et Paul Éluard, diffusèrent un tract intitulé « Ne visitez pas l'Exposition colo-

niale ! » et exigeant « l'évacuation immédiate des colonies et la mise en accusation des généraux et fonctionnaires responsables des massacres d'Annam, du Liban, du Maroc et de l'Afrique centrale ».

Enfin, les communistes indochinois et les nationalistes algériens menèrent aussi leur campagne anti-impérialisme français. Messali Hadj a confirmé, dans des pages inédites de ses Mémoires, que l'Exposition, « cette mascarade colonialiste », avait permis le renforcement de son parti, l'Étoile nord-africaine.

Alors que les dirigeants de l'impérialisme français vantaient la grandeur de l'empire colonial français, les peuples, eux, commençaient à se révolter contre l'esclavage que celui-ci leur imposait. Et malgré une bourgeoisie qui allait s'accrocher bec et ongles à son empire colonial, ces peuples, de l'Indochine à l'Afrique, allaient finir par obtenir leur indépendance.

Aline RETESSE



La « civilisation » des coupeurs de têtes, lors de la conquête du Dahomey en 1892.

Exposition

Prénom : Louise
Nom : MICHEL
1830-1905

Le Musée de l'Histoire vivante, à Montreuil (Seine-Saint-Denis) fournit actuellement l'occasion d'aller à la rencontre de Louise Michel, rebelle, communarde, anarchiste et révolutionnaire jusqu'à son dernier souffle.

A travers de nombreux documents, originaux, manuscrits, gravures et photos, organisés chronologiquement, on la suit de son enfance en Haute-Marne à sa mort à Marseille. Mais aussi — et ce n'est pas le moindre intérêt de l'exposition — on la suit dans son époque: le Second Empire, le siège de Paris, la Commune, la déportation en Nouvelle-Calédonie, la révolte des Kanaks, les manifestations, meetings et grèves des deux dernières décennies du XIX^e siècle. On y croise Victor Hugo ou Clemenceau, des Communards comme Eudes ou Ferré et des révolutionnaires comme Blanqui, des ouvriers, des miséreux, des hommes et des femmes mais aussi... des chats qu'elle recueillait dans son logis, quand elle en avait un.

Née d'une mère domestique dans un château, Louise Michel reçut une éducation humaniste de la part des propriétaires, baigna dans les idées de Voltaire et Rousseau, découvrit l'histoire et la littérature. Un de ses vifs désirs dès cette époque est l'écriture: poèmes surtout, théâtre également. Cet aspect moins connu de son activité resta une des préoccupations de sa vie mouvementée. Institutrice, elle se tourna vers les problèmes d'éducation, celle des filles en particulier, si négligée par la société

bourgeoise de la Troisième République.

Collaborant aux journaux d'opposition à Napoléon III, élue présidente du Comité républicain de vigilance des citoyennes du XVIII^e arrondissement de Paris en novembre 1870, proche des blanquistes, elle participa de toutes ses forces à la Commune en tant que propagandiste, ambulancière, membre du Comité de Vigilance de Montmartre mais aussi garde au 61^e bataillon, dans lequel elle participa à la marche sur Versailles et aux combats d'Issy et de Clamart. On la vit sur les barricades, parmi les derniers combattants.

Sa mère ayant été arrêtée à sa place, Louise Michel se livra aux Versaillais et fut condamnée, comme des milliers d'autres, à la déportation en Nouvelle-Calédonie. Elle y organisa des conférences, y fit quelques études pour la Société nationale de Géographie et surtout fut une des rares à sympathiser avec les Kanaks et à soutenir leur révolte de 1878 contre l'oppression colonialiste, avant d'être rapatriée en 1880 à la faveur d'une amnistie générale.

Louise Michel continua encore son combat. Ces années furent ponctuées de séjours de plusieurs mois, parfois de plusieurs années, dans les prisons de la III^e République. Elle en profita pour écrire. Louise Michel,

se réclamant du mouvement anarchiste depuis le début des années 1880, fut dreyfusarde en 1898, oratrice et conférencière inépuisable, de meetings en réunions en France (elle fut victime d'une tentative de meurtre au Havre), en Grande-Bretagne, en Belgique, aux Pays-Bas. C'est au cours d'une tournée qu'elle mourut à Marseille en 1905. Ses obsèques, de la Gare de Lyon au cimetière de Levallois, rassemblèrent une foule impressionnante.

Louise Michel définissait ainsi son combat, de femme et de révolutionnaire, dans un article de 1901: «*Les femmes, à toutes les époques troublées, ont fait leur part largement. C'est ainsi qu'elles aiment la prendre, ne s'amusant pas à réfléchir si elles sont des femmes ou des combattants. [...] Non, camarades, il n'y a pas des âmes d'hommes et des âmes de femmes, il y a l'humanité en marche à cet avril de l'époque où fleurit l'idéal, où il ramifie si loin et si haut que cela semble beau.*»

L'exposition évoque Louise Michel telle qu'elle était: combattante et révolutionnaire jusqu'au bout.

Viviane LAFFONT

Exposition présentée jusqu'au 15 décembre. Le Musée d'Histoire vivante, situé au sein du parc de Montreuil à Montreuil (31, bd Théophile-Sueur) est ouvert du mercredi au dimanche, de 14h à 17h en semaine, de 14h à 18h le week-end. Pour s'y rendre: de la station de métro Gallieni, bus 122, arrêt Parc de Montreuil, ou par le RER E ou A, station Val-de-Fontenay, puis bus 122; en voiture, autoroute A3, sortie Montreuil S 29 - Théophile-Sueur. Entrée: 20 F, gratuite sur présentation du journal *Lutte Ouvrière*.

Une visite guidée peut être organisée gratuitement pour les groupes (minimum 5 personnes), y compris le matin. Téléphoner pour réserver auprès de Sébastien au 01 48 70 61 62.

l'actualité, humour et chansons se relayeront.

Dimanche 28 octobre 2001 de 15h à 21h

Cartoucherie (Théâtre de l'Épée de Bois)

rue du Champ-de-Manœuvre - Vincennes

métro Château-de-Vincennes ou RER-Vincennes

Participation aux frais: 30 F
Réservations: 01 42 26 56 01

17 octobre 1961

QUAND L'ÉDUCATION NATIONALE ABORDE L'HISTOIRE...

L'Education nationale a organisé le 16 octobre une soirée-débat à destination des professeurs d'histoire sur le thème «*La journée du 17 octobre 1961 et l'enseignement de la guerre d'Algérie*».

Il s'agissait, à l'occasion

de «*Prouvez-le!*». Et de préciser que, s'il faut dire qu'il y a eu des Algériens tués par des policiers, il faut dire aussi que des policiers avaient été tués peu de temps auparavant. A aucun moment il n'a été question de



Des députés de droite quittent l'Assemblée nationale, le 17 octobre 2001. Ils protestent contre les propos, pourtant mesurés, d'un secrétaire d'Etat du PS, ayant mis en cause de Gaulle, lors du massacre du 17 octobre 1961. Pour les politiciens, ce qui s'impose c'est le devoir... d'oubli!

du quarantième anniversaire du massacre des Algériens par la police parisienne sous les ordres du préfet Papon, de donner des directives aux enseignants sur la façon d'aborder cette période. Les recommandations de l'inspecteur général d'histoire-géographie ont été tout à fait édifiantes. Parlant de «*chahut de mémoire*», il a dit qu'il fallait «*donner du sens à ce déballage*», s'est démarqué de «*ceux qui se proclament détenteurs de la mémoire au nom du vécu et du souvenir*». «*Nous refusons tout masochisme sur cette question*», a-t-il précisé, en ajoutant même qu'il n'était pas question «*d'instituer une culpabilité, une responsabilité laïque et obligatoire*». Lors du débat, à un intervenant qui parlait de «*Papon couvert par Roger Frey, Michel Debré et de*

dire qu'il y avait eu un crime d'Etat.

Bref, tout le discours de cet inspecteur rejoignait celui du ministre Lang et par là le discours officiel. Pendant quarante ans, on nous a menti sur ce qui s'était passé ce 17 octobre. On nous a menti lorsqu'on ne parlait que de trois morts. Et on nous a aussi menti sur bien d'autres choses, comme la pratique de la torture par l'armée française. Et quarante ans après, on fait toutes sortes de pirouettes pour camoufler cette vérité et taire les responsabilités de l'Etat français.

L'Education nationale ne recommande pas le devoir de vérité. C'est vrai qu'elle est à l'image d'un Etat, responsable de crimes hier, et qui entend les couvrir aujourd'hui.

H.G.

Spectacle

À BAS LA GUERRE

par Jolie Môme

La compagnie Jolie Môme nous demande d'annoncer son spectacle *A bas la guerre*, dimanche 28 octobre à la Cartoucherie (Théâtre de l'Épée de Bois) de 15h à 21h.

Se prononçant «*Contre le discours guerrier! Contre la*

logique de guerre! Contre le terrorisme religieux! Contre l'hégémonie des marchés financiers! Pour une alternative, création d'un CABARET D'URGENCE», Jolie Môme appelle à la «*rejoindre le 28 octobre 2001 où prises de paroles, créations artistiques en liaison avec*

Grande-Bretagne

Le 7 octobre, à Londres, à la demande du gouvernement britannique, les juges de la Haute Cour siégeant en session extraordinaire (un dimanche, c'est tout dire !) prononçaient la faillite de Railtrack, la société privatisée propriétaire des voies de chemin de fer et de la plupart des gares du pays. Et dès le lendemain la cotation en Bourse des actions de Railtrack était suspendue.

Peut-être Blair espérait-il que le scandale serait atténué par le bruit des bombardements commencés la veille en Afghanistan. Mais il n'en a rien été. Au contraire, on a assisté à une levée de boucliers de la part des milieux d'affaires, relayée par une grande partie de la presse, accusant Blair de vouloir « renationaliser Railtrack par la bande ». On a même pu voir le PDG de Railtrack se proclamer le champion des intérêts des petits actionnaires et des employés de la compagnie face au gouvernement – ce qui n'a pas manqué de provoquer une certaine hilarité parmi les salariés de Railtrack qui, eux, n'ont pas oublié les réductions d'ef-



Chemins de fer

LA PRIVATISATION EN FAILLITE

fectifs et de salaires que ledit PDG leur a imposées.

Il faut dire que ces milieux d'affaires qui, depuis 1996, ont fait leurs choux gras de Railtrack et des autres compagnies privatisées de chemin de fer, grâce aux subventions de l'Etat, ont bien peu la reconnaissance du ventre.

D'autant que, si le gouvernement travailliste est intervenu ainsi en catastrophe, c'est avant tout pour venir en aide aux créanciers – banques et autres institutions financières – à qui Railtrack doit la coquette somme de 36 milliards de

francs.

Depuis le scandale causé par le déraillement de Hatfield et ce qu'il avait révélé sur la négligence criminelle des dirigeants de Railtrack, c'est l'Etat qui a payé l'essentiel de la facture de réparation des voies. Des milliards de francs ont ainsi été engloutis dans des travaux improvisés pour faire face aux problèmes de sécurité les plus urgents, alors qu'il aurait fallu un véritable plan de rénovation à l'échelle nationale pour compenser toutes les années de sous-investissement dans les chemins de fer. Et, évidemment,

le propre de ce type d'improvisation est de dépasser les coûts et les délais prévus, d'autant plus facilement que les travaux sont confiés à une myriade de sous-traitants privés, pour qui il s'agit avant tout de faire le maximum de profits aux dépens des finances publiques.

C'est ainsi que, malgré les subventions exceptionnelles de l'Etat, les caisses de Railtrack se sont rapidement trouvées vides. D'autant plus vite d'ailleurs que ses dirigeants n'ont pas oublié les intérêts de leurs actionnaires, en leur versant malgré tout 1,6 milliard de francs de dividendes il y a quelques mois, dont près d'un tiers sont allés à ses deux actionnaires principaux – le fonds de placement américain Fidelity et la compagnie d'assurances britannique Standard Life.

Pour autant, et malgré le fait que les subventions accordées à Railtrack au cours de l'année écoulée dépassent largement sa capitalisation boursière actuelle, il ne s'agit en aucun cas pour le gouvernement Blair de « renationaliser » Railtrack. Au contraire, il s'agit de faire en sorte que les chemins de fer puissent continuer à assurer des profits confortables au capital, tout en légitimant une augmentation importante du financement de l'Etat.

Ainsi le premier geste du gouvernement après la mise en faillite de Railtrack a-t-il été d'apporter la garantie de l'Etat à toutes ses dettes bancaires, ce qui signifie qu'à tout moment celui-ci pourra se substituer à Railtrack pour faire face aux

échéances, sans avoir pour cela à annoncer de nouvelles subventions.

Pour l'instant, la structure de la compagnie qui remplacera Railtrack en est encore au stade de l'ébauche. Mais ce qui est d'ores et déjà sûr, c'est d'une part qu'elle sera dotée par le gouvernement d'un financement initial d'au moins 10 milliards de francs et que, d'autre part, son objectif sera d'élargir la participation des compagnies privées de transports de voyageurs et de fret à la gestion des voies, « dans le cadre d'un partenariat avec l'Etat », suivant la formule du ministre de l'Industrie, c'est-à-dire avec l'aide de subsides étatiques.

Loin d'une « renationalisation », c'est à une décentralisation de la privatisation qu'on est en train d'assister, mais toujours avec une aide croissante des subventions de l'Etat. Les seuls qui vont faire les frais de cette opération risquent d'être les usagers et les travailleurs de Railtrack. Les premiers parce que, du coup, tous les projets de mise en place à l'échelle nationale de systèmes de sécurité modernes, de même que la rénovation du réseau surchargé de banlieue, sont abandonnés. Et les seconds parce que tout indique que la décentralisation des tâches de Railtrack se traduira par de nouvelles réductions d'effectifs.

Autant dire qu'on n'est pas près de voir la fin du scandale de la privatisation des chemins de fer !

François ROULEAU

Burkina-Faso-France

BLAISE COMPAORÉ RENTRE EN COUR

Le président-dictateur du Burkina-Faso, Blaise Compaoré, vient d'effectuer une visite officielle d'une dizaine de jours en France. C'est le signe de son retour en grâce auprès de l'ex-métropole coloniale, qui le boudait depuis trois ans.

Compaoré est en effet un bon serviteur de l'impérialisme français. Son prédécesseur et « meilleur ami » Thomas Sankara était, lui, un militaire populiste, nationaliste et soucieux d'intégrité. Compaoré le fit assassiner le 15 octobre 1987. Depuis, il entretenait d'excellentes relations

aussi bien avec le Fonds Monétaire International qu'avec les gouvernements français, il présidait l'Organisation de l'Unité Africaine. Bref tout allait pour le mieux, du moins pour lui.

C'est alors qu'il fit un faux pas : en décembre 1998, alors qu'il venait d'être réélu à la présidence, avec 87,5 % des voix, il fit assassiner un journaliste qui enquêtait sur la torture et la mort du chauffeur de son frère.

Depuis cette élimination qui entâchait son étiquette de « démocrate », Compaoré était dénoncé par des associations de

défense des droits de l'homme et jugé peu fréquentable par les dirigeants français. Mais son passage au purgatoire est maintenant achevé : il a été reçu par Chirac à l'Élysée, par Jospin à Matignon, et il va conclure des accords économiques et des jumelages. Car, du moment que Compaoré collabore à l'ordre impérialiste qui maintient la population du Burkina-Faso dans une misère et un sous-développement profonds, peu importe aux dirigeants français qu'il soit un dictateur féroce.

Vincent GELAS